

Rapport Annuel

2021-2022



Pour une
agriculture
fertile et
respectueuse
du vivant

CAVAC

NOTRE MANIFESTE

Et si l'agriculture était une aventure audacieuse et collective ?

Et si pour **respecter au mieux la planète et l'humanité**, on osait nourrir l'envie d'un avenir en commun, créateur de valeurs et de sens pour tous ?

À la Cavac, nous avons des idées à revendre, et surtout à **développer ensemble**. Le tout, avec optimisme et enthousiasme. Jour après jour, nous accompagnons les métiers de la terre en vue d'une **agriculture fertile, innovante et solidaire, aux impacts positifs**.

Agriculteurs, agricultrices, pros de la gestion, de la production ou encore de la distribution, sur le terrain comme dans les bureaux, nous sommes une très (très) grande équipe dont le but est **d'élever des animaux et de cultiver la terre, tout en en prenant soin**.

Selon nous, mieux se rassembler permet de mieux avancer. **Oser faire toujours plus** peut amener à faire toujours mieux.

Dynamiser le développement économique des territoires entraîne à **optimiser production et revenu des agriculteurs**. Et respecter la planète en faisant du bien dans les assiettes des consommateurs favorise autant l'humain que le végétal ou l'animal.

Idéaliste ? 
Peut-être.

Unis et volontaire ? 
Certainement.

Et fiers de l'être, en plus

C'est ça la positive agriculture ! 

SOMMAIRE

- Qui sommes-nous ? p 4
- Faits marquants 2021-2022..... p 6
- L'Édito..... p 8
- Quelques chiffres clés p 10
- Nos marques p 12
- Gouvernance p 14
- Territoires p 16
- Ressources humaines p 18
- Pôle végétal p 21
- Pôle animal p 33
- Pôle distribution p 45
- Pôle agro-transformation p 49
- Production Bio p 54



Qui sommes-nous ?

Cavac, c'est un groupe coopératif qui agit dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des biomatériaux, en Vendée, Deux-Sèvres et les cantons limitrophes. C'est en 1965 que l'histoire de notre coopérative débute. Aujourd'hui, nous réunissons 4730 exploitations agricoles, sociétaires de la coopérative, ainsi que 1718 collaborateurs et collaboratrices. Nous sommes une très (très) grande équipe, attachée à ses racines et son territoire, qui est le reflet de notre polyvalence. Selon nous, mieux se rassembler permet de mieux avancer.

ÉLEVAGE

NOS MÉTIERS À IMPACTS POSITIFS avec 5 de nos membres

ET AUSSI :
Bovins
Caprins
Ovins
Lapins
Volailles
Porcs

Nicolas
Producteur de chanvre destiné à l'isolation des bâtiments

BIOMATÉRIAUX

Lucie
Éleveuse de poules pondeuses élevées en plein air

AGRICULTURE

Jérôme
Producteur de Moquette de Vendée

DISTRIBUTION VERTE ET ESPACES VERTS

Jérôme
Responsable du Gamm vert de St-Gilles-Croix-de-Vie

AGRO-ALIMENTAIRE

Lydie
Conductrice de ligne chez Atlantique Alimentaire

NOS ACTIONS COLLECTIVES

Préserver la nature et la biodiversité

Agir pour la santé et le bien-être animal

Développer les filières locales et produits d'exception

Péréniser l'agriculture sur notre territoire ainsi que le métier d'agriculteur et d'agricultrice

Agir et s'adapter au changement climatique



Pour en savoir plus sur nos actions, consultez notre démarche RSE : rse.coop-cavac.fr

CHIFFRES CLÉS

1965 création de Cavac

4730 exploitations agricoles soit 9795 agriculteurs

1718 salarié-e-s équivalents temps plein

130 sites en Vendée, Deux-Sèvres et départements limitrophes

Faits marquants 2021-2022

La coopérative crée la dotation élevage

La coopérative a mis en place une dotation à destination des porteurs de projets en productions animales pour favoriser les installations et les reprises d'élevages sur notre territoire. Ainsi, une enveloppe de 2 millions d'euros a été provisionnée. Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022, l'aide concerne tous types d'élevages et d'exploitations, les installations aidées ou non aidées ainsi que les créations ou reprises d'élevage sans installation. Le Conseil d'administration s'est engagé à abonder l'enveloppe sur plusieurs années.



Nouveau pôle dédié aux petits ruminants

En novembre 2021, Vendée Sèvres Ovins (VSO) a annoncé la création du pôle petits ruminants Ovicap qui réunit les éleveurs d'ovins viande, de brebis laitières et de caprins de la coopérative Cavac. L'objectif est de dynamiser davantage ces 3 filières porteuses d'avenir. La nouvelle entité va jouer un rôle fédérateur à la fois pour les éleveurs et les équipes qui sont rassemblées sur un même site – au Margat à La Ferrière – dédié aux petits ruminants. Le nouveau collectif a aussi l'ambition d'attirer de nouveaux éleveurs, quelles que soient les filières.



Les Bottées, les positives agricultrices

L'agriculture n'est plus un monde d'hommes... mais y ressemble encore beaucoup ! Aujourd'hui, un quart des chefs d'exploitation sont des femmes. Malgré cela, les femmes restent peu visibles, peu impliquées dans les processus de décision. La prise de conscience progresse, mais la place des femmes agricultrices peine encore à s'imposer notamment dans les instances agricoles. Pour faire bouger les lignes, un groupe de femmes sociétaires de Cavac s'est constitué en juin 2022. Son nom : les Bottées. Ces « positives agricultrices » ont pour objectif de promouvoir la féminisation des métiers agricoles, se former et trouver collectivement des solutions pour faire bouger les lignes.



Une œuvre d'art XXL sur le silo des Sables-d'Olonne

Après 2 mois de travail, le silo de la coopérative Cavac aux Sables-d'Olonne s'est transformé en œuvre d'art sous les coups de pinceaux de l'artiste Taroe (Nicolas Masterson). Cela fait de nombreuses années que la coopérative souhaitait embellir ce silo situé en plein cœur du port. En effet, l'acceptabilité de ses activités agricoles est un enjeu majeur, particulièrement en pleine zone touristique. Cette œuvre géante de 2500 m² met en valeur l'histoire balnéaire et celle des marais salants qui ont fait la richesse de la ville.



Cavac Biomatériaux entre au capital de Profibres



En mai 2022, Cavac Biomatériaux est entré au capital de Profibres, entreprise vendéenne spécialisée dans la fabrication d'isolants à base de paille de blé adaptée aux constructions en bois. Ce partenariat entre Cavac Biomatériaux, qui bénéficie d'une belle notoriété grâce à sa marque Biofib, et de Profibres, structure innovante reconnue pour son industrie sobre, réunit toutes les conditions pour développer une offre de produits isolants biosourcés, d'origine française, responsables et adaptés aux besoins du BTP.



Cavac Distribution lance Cagettes & Mogettes

En juin 2022, Cavac Distribution a lancé son premier espace de vente Cagettes et Mogettes au sein du Gamm vert de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le concept fait la part belle aux produits locaux et fermiers : viande (bœuf, porc, volailles...), charcuterie, crèmerie, glaces artisanales, bière, boissons, vin, fruits & Légumes, conserves de poisson, miel & plaisirs sucrés... L'objectif de Cagettes & Mogettes est d'offrir aux producteurs la possibilité de distribuer leurs produits localement. Il est prévu que le concept se déploie sur d'autres magasins du réseau, sur des formats équivalents ou plus petits.



Agrivia fait rouler ses camions au colza

En 2022, la filiale Agrivia Transport a investi dans 5 nouveaux camions qui fonctionnent au B100, un carburant intégralement produit à partir de colza produit localement. Cette action s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique du groupe qui vise notamment à réduire la dépendance aux énergies fossiles et ses émissions de CO₂. En 2018, Agrivia avait déjà investi dans 4 camions roulant au biogaz issu de la méthanisation. Le B100 est un co-produit du tourteau de colza développé par la coopérative COC 86 basée dans la Vienne.



Un exercice charnière !

Regards croisés

1^{er} juillet 2021...
30 juin 2022,
nous sommes
passés dans
un autre monde...

Jérôme Calleau - Après deux années ponctuées par la crise sanitaire Covid et son cortège de restrictions, la période a été marquée par un rebond économique assez inédit qui a généré dès 2021 une inflation des prix des matières premières. Mais indéniablement c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 qui constitue l'évènement géopolitique majeur de cette période avec son cortège de conséquences ; humanitaires avant toute chose mais économiques également ; avec pour le monde agricole, une explosion du prix des énergies et par voie de conséquences des engrais azotés et tout autant des céréales et oléagineux. De quoi chambouler de très nombreux équilibres.

Alors que retenir d'essentiel de l'exercice 2021-2022 en matière agricole ?

JC - Après une récolte 2020 très mauvaise, les récoltes 2021 ont été globalement bonnes, voire même très bonnes. De quoi donner du baume au cœur aux agriculteurs jusqu'à la fin de l'année 2021. D'autant que les cours à la fois des céréales et des produits animaux s'étaient raffermis dans des proportions plutôt raisonnables. Donc globalement une bonne année agricole 2021. Mais c'était là sans compter sur un premier semestre 2022 beaucoup plus anxiogène !

La guerre en Ukraine, l'inflation insensée du prix du gaz, des engrais, des matières premières agricoles et par voie de conséquence du prix des aliments du bétail... Et puis concomitamment à l'invasion russe en Ukraine, les Pays-de-la-Loire ont connu fin février / début mars 2022, les affres de la grippe aviaire qui a décimé les élevages de volailles. Enfin un déficit hydrique important est apparu sur ce premier semestre de 2022 dont les conséquences sur l'exercice suivant 2022-2023 seront particulièrement sévères.

Que dire des résultats du groupe sur cette période ?

Jacques Bourgeois - Les résultats du groupe ont bénéficié d'un contexte agricole 2021 porteur et des bonnes récoltes. Les résultats économiques au 30 juin 2022 se situent dans la continuité des bons résultats de 2020-2021.

D'autant que certaines filiales se sont particulièrement bien comportées :

- Les métiers de la jardinerie et du paysage ont poursuivi leur belle dynamique. Cavac Distribution et Vertys ont sur-performé.
- Le métier de l'isolation des bâtiments que porte Cavac Biomatériaux (marque Biofib') a lui aussi été porté par une dynamique favorable ; à un point tel que les

installations industrielles existantes sont aujourd'hui saturées.

- Le pôle négoce agricole VSN a lui aussi enregistré un très bon résultat.

S'agissant du pôle agroalimentaire, les évolutions ont été plus contrastées car l'inflation brutale des charges (prix des matières premières et charges d'exploitation) a été souvent compliquée à répercuter aux clients. Dans la perspective d'un exercice 2022-2023 rendu plus compliqué au regard de la sécheresse historique de l'été 2022, les comptes au 30 juin ont été arrêtés de façon délibérément très prudente et anticipent quelque peu certaines déconvenues à venir. Le résultat net consolidé au 30 juin 2022 a été ainsi arrêté à 7,6 millions d'euros pour une capacité d'autofinancement de 30,2 millions d'euros.

Quelles auront été les principales initiatives du groupe en matière d'investissements et d'activités nouvelles ?

JB. L'enveloppe d'investissements du groupe sur l'exercice 2021-2022 est du même ordre que celle de l'exercice précédent et elle atteint 21 millions d'euros. Très en-deçà de la capacité d'autofinancement.

Les investissements récurrents (véhicules, informatique, gros entretien des usines - silos - unités industrielles) participent quasiment pour moitié à cette enveloppe. Au-delà, il a été acquis sur le secteur Marais, une capacité de stockage de céréales de 10 000 tonnes ; il a été démarré la construction du nouveau site de conditionnement de légumes secs et des bureaux à Mouilleron-le-Captif ; il a été acquis sur ce même site, des chambres froides permettant une meilleure conservation des familles semences et légumes secs ; il a été réalisé une rénovation des installations « froid » sur la station pommes de terre des Epesses. Il a été réimplanté les bureaux de l'activité petits ruminants Ovicap (ovins viande, ovins lait et caprins) à proximité du pôle bovins Bovineo. Sur l'usine de fabrication d'aliments de Fougère, le chantier de construction de capacités additionnelles de stockage en produits finis extrudés a démarré ; des bâtiments de stockage fertilisants ont été édifiés à proximité de la plateforme logistique. De même que la rénovation du centre de traitement des déchets (plastiques & cartons). Chez Atlantique Alimentaire, la chaîne de préparation / conditionnement des légumes secs précuits a été implantée. À noter enfin l'installation d'un premier corner (présentoir) de produits alimentaires locaux (frais et secs) sous l'enseigne Cagettes & mogettes au sein du Gamm Vert de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Quels sont les gros enjeux des mois et des années à venir ?

JC : Le groupe Cavac a su consolider au fur et à mesure des années, une stratégie forte de productions en filières différenciatrices et sous cahiers des charges qualité. En Bio comme en non-Bio. Elle en a fait son ADN.

Cette stratégie s'est voulue gagnante et au service des sociétaires qui ont pu en s'éloignant des productions banalisées, capter de réelles valeurs ajoutées. L'année 2022 marque un virage car l'inflation assez incroyable des prix des céréales et divers oléo-protéagineux bouscule de très nombreux équilibres. Les productions plus spécialisées ou répondant à des cahiers des charges plus exigeants, pourraient bien être boudées par les agriculteurs, face à des marchés de masse rémunérateurs.

L'un des enjeux des mois à venir est de convaincre les sociétaires de la nécessité de ne pas remettre en cause ce qu'il a fallu des années à construire. Les consommateurs également séduits ces dernières années par le Bio et les produits sous signe de qualité, modifient leur comportement sur fond de contraction de leur pouvoir d'achat et ont tendance à revenir au réflexe des achats à prix bas, de produits plus basiques. Gageons que nos produits premium pourront vite retrouver une bonne dynamique dans les rayons. L'année 2022 a pour effet de réduire la visibilité en matière économique. Rarement le monde aura été aussi incertain. Et les soubresauts des marchés l'illustrent, oh combien.



Si nous traversons indéniablement une zone de turbulences avec beaucoup d'incertitudes, il n'empêche que notre agriculture a de belles perspectives devant elle.

Nous négocions également un virage dangereux en matière énergétique et le réchauffement climatique s'installe de façon durable. Autant d'éléments qui ne sont pas spécialement rassurants et qui imposent en tout cas, d'ajuster certaines façons de produire (sobriété énergétique, optimisation des intrants, pilotage des assolements, stockage de l'eau...).

Mais cette année 2022 met également en exergue les exigences accrues en matière d'autonomie alimentaire du pays ; et au-delà, en matière de production alimentaire destinée à une population mondiale qui ne fait que croître et face à quoi certains pays se trouvent démunis. C'est là une bonne nouvelle pour un pays comme la France ; plus que jamais, nous revendiquons une agriculture de production. N'en déplaise aux nombreux détracteurs partisans d'un repli sur soi et d'une agriculture rétrograde. Si nous traversons indéniablement une zone de turbulences avec beaucoup d'incertitudes, il n'empêche que notre agriculture a de belles perspectives devant elle.

Il faut savoir le crier fort et tenir des propos encourageants aux jeunes qui souhaitent s'installer, car le renouvellement des générations constitue un enjeu de taille. Notre coopérative qui évolue sur un territoire aux très nombreux atouts (conditions pédoclimatiques, diversité des productions, proximité des outils agroalimentaires...) est fortement mobilisée pour relever ces défis. Elle y mobilise des compétences et des capitaux importants pour un futur qui sera certainement différent mais qui reste porteur de tous les espoirs.



Chiffres clés

Pôle Animal

NUTRITION ANIMALE

478 011 tonnes
aliments commercialisés

439 249 tonnes
d'aliments fabriqués

ANIMAUX

- 104 500** bovins
- 172 000** porcs
- 23 000** agneaux et brebis
- 7 760** chevrettes repro.
- 1** million de litres de lait de brebis
- 6,2** millions de lapins
- 2,3** millions de canards
- 237 500** dindes
- 9,2** millions de poulets
- 803 000** volailles traditionnelles
- 2,3** millions de volailles label
- 2,1** millions de cailles
- 1** million de cailles label
- 972 000** pintades
- 103** millions d'œufs

911 MILLIONS D'EUROS
de chiffre d'affaires
coopérative

1,16 MILLIONS D'EUROS
de chiffre d'affaires
Groupe Cavac

Pôle végétal

PRODUCTIONS VÉGÉTALES
874 000
tonnes

LÉGUMES
5 750
hectares

APPROVISIONNEMENTS
GRANDES CULTURES
110
millions d'euros

PRODUCTIONS DE SEMENCES
12 150
hectares

VERTYS
13,3
millions d'euros

Pôle Agro-transformation

Chiffre d'affaires en millions d'euros

BIOMATÉRIAUX
CAVAC BIOMATÉRIAUX
20,5

AGRO-ALIMENTAIRE

ATLANTIQUE
ALIMENTAIRE
31

BIOPORC
16

BIOFOURNIL
19,5

CATEL ROC*
1,8

LES P'TITS
AMOUREUX*
3,1

OLVAC*
9

* Filiales avec participations

Pôle Distribution

Chiffre d'affaires
Gamm Vert et AgriVillage

40,6
MILLIONS
D'EUROS

POSITIVE
AGRICULTURE

Productions biologiques*

CÉRÉALES ET
OLÉO-PROTÉAGINEUX
78 500 tonnes

LÉGUMES
2 560 hectares

NUTRITION ANIMALE
26 366 tonnes

PORCS
25 800

VOLAILLES
515 000

ŒUFS
29
millions



*Les volumes des productions biologiques sont inclus dans les données chiffrées du Pôle Végétal et Animal et ne viennent pas en supplément.

Des marques qui valorisent nos filières agricoles & le territoire

Pour développer ses marques, notre groupe coopératif s'appuie sur ses filiales locales ainsi que sur ses activités coopératives historiques. Les sites où sont transformés ou conditionnés nos produits sont situés au cœur du bassin de production, à moins de 100 km du siège de la coopérative basé à La-Roche-sur-Yon. Nos marques coopératives n'ont de sens que si elles sont en cohérence et en continuité avec nos filières agricoles amont, créatrices de valeur partagée, dans une logique de territoire.



Alimentaires



VIANDE DE PORC
ET CHARCUTERIE BIOLOGIQUES



PRODUITS BIOLOGIQUES



TRAITEUR ET ÉPICERIE
BIOLOGIQUES



LÉGUMINEUSES



CONSERVES
DE PLATS CUISINÉS



BOULANGERIE ET VIENNOISERIES BIOLOGIQUES



BISCUITERIE BIOLOGIQUE



MIEL LOCAL



CRÊPERIE ET BISCUITERIE



POMMES DE TERRE



BISCUITERIE ET PÂTISSERIE



BIÈRE ARTISANALE

Label de commerce Équitable



LE COMMERCE ÉQUITABLE
100% ORIGINE FRANCE

Enseignes



* en franchise

Biomatériaux



ISOLANTS NATURELS
ET ÉCOLOGIQUES



PAILLAGE POUR LE JARDIN



LITIÈRE POUR ANIMAUX

Gouvernance



Bureau

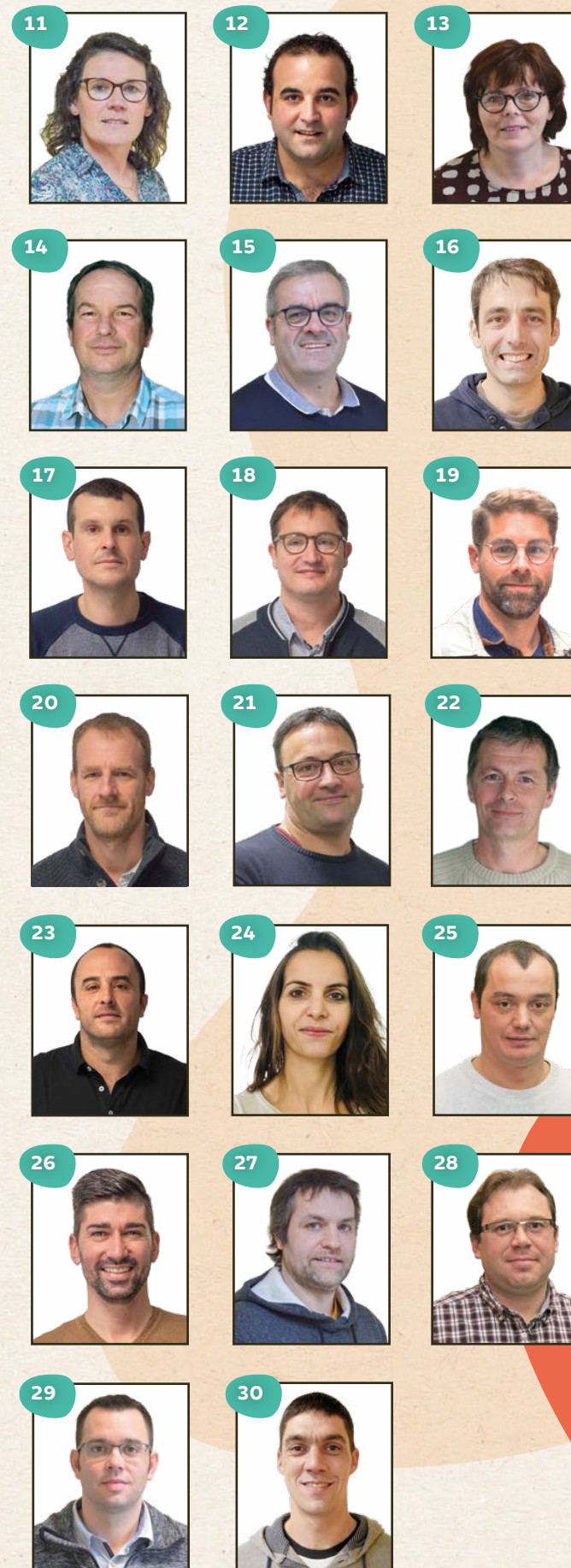
- | | | | | |
|--|--|---------------------------------|---|---|
| 1 - Jean-Henri Bruneleau
Secrétaire | 3 - Julien Voegelin
Plaine | 5 - Didier Plaire
Trésorier | 7 - Jean-Luc Caquineau
OP légumes | 9 - Nicolas Danieau
Centre Bocage Nord |
| 2 - Damien Martineau
Vice-Président | 4 - Franck Bluteau
1 ^{er} Vice-Président | 6 - Jérôme Calleau
Président | 8 - Jean-Michel Saubiez
Vice-Président | 10 - Mickaël Bazantay
BOVINEO |



Comité de direction

- | | | | | |
|--|--|---|---|---|
| 1 - Christophe Vinet
Directeur pôle végétal | 2 - Jacques Bourgeais
Directeur général | 3 - Frédéric Monnier
Directeur pôle animal | 4 - Isabelle Jaslet
Directrice ressources humaines | 5 - Olivier Joreau
Directeur général adjoint |
|--|--|---|---|---|

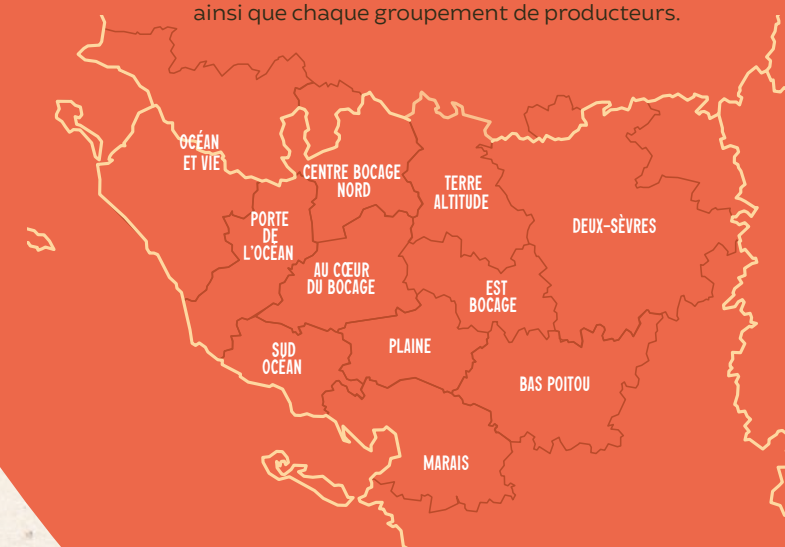
Administrateurs



- | | |
|--|---|
| 11 - Chrystèle Amiaud
PORCINEO
Essarts-en-Bocage (85) | 21 - Vincent Gachet
EST BOCAGE
Mouilleron-St-Germain (85) |
| 12 - Thomas Bîteau
BAS POITOU
Fronthenay-Rohan-Rohan (79) | 22 - Thierry Genauzeau
MARAIS
Vix (85) |
| 13 - Marinette Bobineau
OVICAP
Mervent (85) | 23 - Brice Guilloteau
TERRE ALTITUDE
Bournezeau (85) |
| 14 - Francis Bordage
AU CŒUR DU BOCAGE
La Roche-sur-Yon (85) | 24 - Lucie Mainard
BAS POITOU
Les Velluire-sur-Vendée (85) |
| 15 - Guy-Marie Brochard
VOLINÉO
Chavagnes-en-Paillers (85) | 25 - Daniel Maindron
OCÉAN ET VIE
La Garnache (85) |
| 16 - Daniel Burneau
PORTE DE L'Océan
Les Achards (85) | 26 - Simon Maréchaux
ÉLEVEURS DE CHALLANS
Aprémont (85) |
| 17 - Olivier Chauveau
EST BOCAGE
Chantonnay (85) | 27 - Guillaume Maury
DEUX-SÈVRES
Vernoux-en-Gâtine (79) |
| 18 - Maxime Duret
TERRE ALTITUDE
Les Herbiers (85) | 28 - Gwénaél Moreau
CPLB
St-Jean-de-Liversay (17) |
| 19 - Yoann Francheteau
CENTRE BOCAGE NORD
La Planche (44) | 29 - Jean-Baptiste Puaud
PLAINE
La Réorthe (85) |
| 20 - Mickaël Fuzeau
DEUX-SÈVRES
Le Pin (79) | 30 - Freddy Renolleau
CENTRE BOCAGE NORD
St-Denis-la-Chevassse (85) |

Un territoire réparti en 11 SECTIONS

Chaque section est représentée au Conseil d'Administration, ainsi que chaque groupement de producteurs.



The logo for Positive Agriculture features the words "POSITIVE" and "AGRICULTURE" in a dark green, sans-serif font, arranged in a circular pattern around a central graphic. The graphic consists of two overlapping circles, one light blue and one light orange, creating a Venn diagram effect. The background of the logo is a solid light blue.

De nombreux défis à relever



S'adapter, accompagner la transition du monde du travail

Tous les médias en parlent : la crise est bien installée avec une baisse du pouvoir d'achat des Français et pour autant le marché de l'emploi, quant à lui, n'a jamais été aussi en demande de compétences ! De la restauration au transport, du bâtiment à l'industrie, de la grosse entreprise à la PME : tous les secteurs se plaignent de ne pas pouvoir leurs postes vacants et Cavac n'échappe pas à la règle. Malgré tout, grâce à des efforts de communication, à la notoriété du Groupe et au réseau de nos salariés qui font activement la « promotion » de notre entreprise, nous arrivons toujours à recruter de nouveaux collaborateurs permanents ou saisonniers. En parallèle, nous faisons face comme beaucoup d'entreprises à des départs de salariés qui cherchent à se

81 personnes

recrutées en CDI

repositionner sur d'autres projets personnels ou - et c'est aujourd'hui le principal motif évoqué par nos salariés démissionnaires en réponse à la hausse des coûts de transport - à se rapprocher de chez eux. Mais la crise va passer... et comme après toutes les crises, seules les entreprises qui auront su s'adapter pourront en sortir plus fortes... à nous de rester fidèles à nos valeurs et à améliorer ce qui peut l'être dans le souci d'innovation et de bon sens pratique qui nous ont toujours animé.

La flexibilité et une organisation du travail concertée

Le télétravail

Même si la majeure partie de nos activités ne s'y prête pas, la crise sanitaire a ouvert de nouvelle manière de travailler pour les salariés. Les équipes souhaitent dorénavant plus de souplesse dans leurs horaires afin d'optimiser leur emploi du temps. Notre accord télétravail sur 2 jours semaine est utilisé par nombre de salariés dont les missions s'y prêtent et pour tenir compte de la hausse des carburants, depuis plusieurs mois, nous avons même étendu l'accord à 3 jours de télétravail par semaine. Et puis, la période Covid et son lot de télétravailleurs exilés des grandes villes, nous permettent quand même à présent d'attirer quelques profils qui pendant le confinement ont tellement apprécié la vie dans nos régions qu'ils ont décidé de changer de lieu de vie.

L'équilibre vie pro et vie perso et la qualité de vie au travail

En 2019, au niveau national, plus de 30 % des salariés français n'étaient pas satisfaits de leur équilibre vie privée et vie professionnelle. À nous d'être vigilants sur ce point : ainsi, nous avons rappelé l'intérêt des visioconférences parfois plus synthétiques, plus structurées qu'une réunion en présentiel qui peut être vite chronophage en temps de trajet. Nous avons veillé également dans cette période post Covid à réunir à nouveau nos salariés dans des moments de convivialité forts avec notamment notre réunion du personnel organisée en juin 2022.

Accompagner l'évolution de nos activités

Lorsque l'usine de fabrication d'isolants a eu besoin de plus de flexibilité avec une ouverture des lignes le week-end pour répondre aux volumes croissants, RH et managers ont travaillé à une solution adaptée qui, en concertation avec les salariés, aura permis d'obtenir les résultats escomptés tout en tenant compte des contraintes imposées par cette organisation du travail.

Accompagner le changement et travailler sur des solutions ensemble, c'est la certitude de garder les compétences au sein de nos structures.



Soirée des salariés en juin 2022, un temps fort pour se rassembler en toute convivialité.



Politique environnementale, digitalisation et marque employeur

Les salariés recherchent aujourd'hui du sens et de la valeur dans leurs missions au quotidien. Ils souhaitent donc travailler auprès d'entreprises qui partagent le même point de vue, notamment en matière d'environnement. L'essence même de Cavac, coopérative agricole, est d'être engagée dans la voie du développement durable. Nous communiquons beaucoup en ce sens auprès de nos futurs recrutés qui apprécient nos démarches. Au service RH, nous recherchons également l'automatisation de nos processus via la digitalisation ; En 2021, nous avons ainsi proposé à nos salariés la dématérialisation des bulletins de paie (choisie par près de 70% d'entre eux), la dématérialisation des placements

de leur épargne salariale au Crédit Agricole, la signature électronique de documents RH ; nous travaillons sur la dématérialisation des titres restaurant mais également au processus de vote électronique pour nos prochaines élections des instances représentatives du personnel. La marque employeur continue d'être une vraie tendance de fond en matière de recrutement. Dans de nombreux secteurs au sein du Groupe, où les profils qualifiés se raréfient et où les candidats sont de plus en plus exigeants, il nous faut faire la différence avec une communication moderne, accessible et/ou pourquoi pas décalée... Nous travaillerons cet axe de communication sur l'exercice prochain avec l'aide du service communication.

Développement des compétences et processus d'intégration

Développer les compétences des collaborateurs est un enjeu essentiel et nous y travaillons depuis de nombreuses années avec le plan de formation individualisé pour chaque salarié et la conduite des entretiens professionnels.

Nous avons le souhait de nous équiper d'un logiciel de gestion de ces plans de formations individualisés qui permettra, là encore de digitaliser les informations liées aux actions de formation et suivre

8264 heures de formation

le parcours du salarié tout au long de sa carrière dans l'entreprise. Comme pour ses premiers pas à l'école, on se souvient souvent de sa première journée au sein de l'entreprise.

Aussi, nous avons le souhait de mieux travailler des parcours d'intégration adaptés et notamment sur le « terrain »

où les mouvements d'effectifs sont nombreux sur nos dépôts et magasins. Sur le terrain, nos collaborateurs ont la chance d'avoir de nombreux outils à disposition pour trouver la bonne

information et bien l'utiliser au service de nos agriculteurs. Mais à juste titre, plus nous perfectionnons et enrichissons ces outils, plus nous risquons de laisser de côté certains collaborateurs moins à l'aise avec le digital ; et pour ceux qui nous rejoignent l'acquisition de tous ces outils n'est pas innée et se devait d'être mieux organisée et plus structurée.

Nous avons donc mis en place tout récemment une cellule composée de deux personnes qui va appuyer le terrain (technico commerciaux et personnel des dépôts) pour les faire monter en compétences sur les logiciels dont nous disposons.

ORGANISATION & ACTIVITÉS

Liste non exhaustive des principaux référents



Jacques Bourgeois**
Directeur Général

Végétal

Christophe Vinet**
Directeur Pôle Végétal

GRANDES CULTURES

Commercialisation Céréales

Adrien Caufment

Appros agricoles et terrain

Laurent Pasquier*

Agronomie

Jean-Luc Lespinas

NÉGOCE AGRICOLE VSN

Gilles Monaury

PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES

Loïc Guittton*

Directeur légumes
& semences et Directeur
des opérations

Vertys

Romain Brunet

Légumes

Élodie Gauvrit

Semences

Jean-Pierre Chopin

Plants du Bocage

Franck Giraud

Animal

Frédéric Monnier**
Directeur Pôle Animal

Nutrition Animale

& filiales
Antigny Nutrition
Nutri-Vendée

Bovins (Bovineo)

Nicolas Picard*

Volailles (Volinéo)

Fabrice Rocheteau

Volailles de Challans

Mélina Février

Porcs (Porcineo)

Stéphane
Pierre-François

Lapins (CPLB)

Pierre Dupont

Ovins et Caprins

(Ovicap)
Steven Breteau

Fonctions agricoles

Agro environnement & digitalisation

Simon Juchault*

Économie & projets d'exploitation

Fabien Picard*

Agriculture Bio

Alban Le Mao

Responsables territoires

Éric Cartier
Nicolas Lucas
Paul Rousseau

Agro-transformation

Olivier Joreau**
Directeur Général Adjoint

Atlantique Alimentaire

Antoine Doré

Biomatériaux - Biofib

Hervé Pottier

Bioporc

Christian Mathien
et Jérôme Mezerette

Biofournil

Marc Barré

Catel Roc

Hubert Asquin

Les p'tits amoureux

Aubry Guillon

Olvac

Jacques Bethuys

Fonctions support

Ressources Humaines

Isabelle Jaslet**

Direction financière

Jean-Yves Bocquier*

Comptabilité

Carole Boulais
Ludivine Chassériau

Trésorerie

Xavier Glorieux

Communication & secrétariat

Céline Bernardin

Travaux neufs

Serge Kreins

**Qualité, RSE,
Agri-Éthique**
Ludovic Brindejonc*

Sécurité

Lydia Lhommedé

Transports, Supply

Chain et achats

Téodor Ariton*

Systèmes d'information

Franck Sebillet*

Distribution grand public



Philippe Pothier*
Directeur Général Cavac Distribution



Pôle Végétal

* Membre du Comité Management

** Membre du Comité de Direction et du Comité Management

Une collecte de bon niveau en 2021

Une collecte qui augmente de 35 %

Satisfaisante en l'été, record à l'automne, la collecte pour l'année 2021 atteint 874 000 tonnes. Après les mauvais rendements de 2020, la coopérative renoue avec des bons résultats pour l'activité céréales. Toutefois, la fin d'exercice a été marquée par une période très pluvieuse, qui a compliqué et prolongé la collecte des céréales d'été. Ainsi, plus de 100 000 tonnes de grains ont dû être séchées pour éviter toute dégradation de leur qualité. Certaines cultures arrivées à maturité ont pâti de ces conditions humides. C'est le cas du blé dur, pour lequel la coopérative déplore un début de germination sur pied pour environ la moitié de sa production en 2021.

Colza et maïs : du jamais vu !

L'année climatique a été idéale pour les colzas. Sous l'effet du soleil, les belles conditions de fécondation en avril 2021 se traduisent par un nombre de grains élevés par silique. À cela s'ajoute un très bon remplissage des grains. Ce duo gagnant se concrétise par des rendements moyens entre 35 et 40 quintaux, et qui flirtent même pour certains agriculteurs à 50 quintaux ! Quant aux maïs, même constat, la culture a profité d'un été 2021 très pluvieux.

Impacts de la guerre en Ukraine

Le déclenchement de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 a provoqué une envolée et une nervosité sur les marchés sans précédent. L'Ukraine est un producteur important de céréales et la Russie le premier exportateur mondial. Les marchés mondiaux s'en trouvent bouleversés. Les prix des céréales, des matières premières, des énergies... et par conséquence des engrais augmentent. C'est un vrai motif d'inquiétude pour les agriculteurs qui font face à une hausse de leur prix de revient.

Christophe Vinet,
Directeur du pôle végétal

« Il ne faut pas tourner le dos à 20 années de travail en filières »

« La guerre en Ukraine a entraîné une flambée des prix des céréales. Même si le marché semble se détendre en fin d'exercice (juin 2022), la prudence est de mise. Pour ses productions végétales, la coopérative s'inscrit depuis longue date dans une stratégie des cultures en filières qui répondent à des cahiers de charges exigeants. Cette stratégie est basée sur une contractualisation avec des clients fidèles, et apporte de la valeur ajoutée aux sociétaires dans la durée.

Or, avec ces prix élevés, certains agriculteurs pourraient être tentés d'abandonner nos filières qualité pour des cultures rémunératrices à court terme. Ce sont des prix surfaits et virtuels, qui peuvent dégringoler en quelques heures. Attention au court terme, la coopérative réaffirme sa stratégie de bâtir une relation de confiance dans la durée plutôt que de répondre au mass-market »

874 000 tonnes collectées
35 % ↗

65 % de collecte en filières qualité



L'art s'invite sur le silo des Sables-d'Olonne

Centre névralgique de l'activité céréalière

Après 2 mois de travail, le silo de la coopérative Cavac aux Sables-d'Olonne s'est transformé en œuvre d'art sous les coups de pinceaux de l'artiste Taroe (Nicolas Masterson). L'initiative est portée conjointement par Cavac et la Ville des Sables-d'Olonne. Cela fait de nombreuses années que la coopérative souhaitait embellir ce silo situé en plein cœur du port des Sables-d'Olonne. En effet, l'acceptabilité des activités agricoles est un enjeu majeur, particulièrement en pleine zone touristique. Or, il faut savoir qu'entre 350 000 et 400 000 tonnes de céréales sont exportées chaque année à partir des Sables-d'Olonne, soit près de la moitié de la production de la coopérative. Doté d'une capacité de 22 000 tonnes, le site des Sables-d'Olonne draine des céréales provenant de tout le territoire. Ce sont principalement du blé tendre, du blé dur et du maïs qui sont exportés vers l'Europe.



De Sable et de Sel...

Pour imaginer cette œuvre, Taroe s'est inspiré de l'histoire des Sables-d'Olonne. Sur les cellules de gauche, les peintures illustrent des personnages de la Belle Époque de cette ancienne station balnéaire. L'autre partie est consacrée aux marais salants qui ont fait la richesse du pays des Olonnes. En effet, c'est le sel servant à la conservation des poissons à bord des bateaux, qui permettra au port des Sables-d'Olonne de gagner son statut de premier port morutier du Royaume de France. Les riverains, promeneurs et touristes ont pu découvrir la fresque se révéler un peu plus chaque jour. Les retours sont très positifs, cette fresque a permis de créer un pont entre l'agriculture et les citoyens.

L'artiste Taroe
© Crédit : Ville des Sables-d'Olonne



Très bon exercice pour VSN

La filiale VSN Négocie située dans les Deux-Sèvres enregistre de très bons résultats. La collecte atteint 164 000 tonnes soit + 55 000 tonnes. Les rendements et la qualité des productions végétales sont au rendez-vous que ce soit pour la récolte d'été ou d'automne. Les ventes d'approvisionnements affichent de très bons niveaux, tout comme l'alimentation animale qui connaît toutefois un léger tassement. Malgré une hausse des charges liée à l'augmentation du prix des carburants, VSN enregistre un de ses meilleurs résultats. En matière d'investissements, cet exercice est relativement calme pour VSN Négocie qui s'est doté d'une nouvelle plateforme de collecte dans la Vienne. Plusieurs projets sont prévus pour le prochain exercice, dans l'objectif d'accompagner le dynamisme de VSN.



52 salariés



72 millions d'euros
Chiffre d'Affaires

164 058 tonnes collectées



Belle dynamique pour la filière légumineuse



La construction d'un nouveau bâtiment de conditionnement des légumes secs a démarré en mars 2022 à Mouilleron-Le-Captif

Haricots : rendements exceptionnels

La récolte en 2022 a été excellente pour la famille des haricots. Par rapport à 2021, les rendements augmentent de 30 % voire 40 % quelles que soient les espèces, en légumes frais ou secs, en agriculture conventionnelle ou biologique.

Non seulement les volumes collectés sont en hausse, mais la qualité est elle aussi au rendez-vous.

À l'inverse, les conditions climatiques très pluvieuses lors de l'été 2021 ont pénalisé très fortement la culture de lentille. La coopérative n'atteint que 50 % de ses objectifs quant aux volumes escomptés. En matière de qualité, certaines espèces ont pâti de cet été pluvieux, comme le pois chiche dont les graines sont tâchées.

Stockage au froid additionnel

Au cours de l'été 2021 a été mis en service un nouveau bâtiment de stockage en froid positif qui permet de conserver les légumes secs en inter-campagne (environ 1200 tonnes). L'objectif est de préserver les graines de toute infestation d'insectes.

5 750 hectares de légumes en 2021-2022

Tous légumes (secs et frais)
+10 % par rapport à 20-21

Un site de conditionnement en construction

Terrassement, gros œuvre, mur coupe-feux, charpente métallique, etc. Les travaux ont commencé en mars 2022 et devraient s'achever début 2023. L'objectif est de diversifier l'activité afin d'être plus résilient face à la concurrence, notamment vis-à-vis des grands pays exportateurs de légumineuses. La nouvelle usine sera dimensionnée pour produire des légumes secs essentiellement pour la GMS et RHF.

Elle permettra ainsi d'augmenter les surfaces de production de nos agriculteurs, les légumineuses étant particulièrement bénéfiques d'un point de vue environnemental.

L'arrivée de ce nouveau bâtiment va permettre de bien séparer l'activité agricole de l'activité agroalimentaire, afin de répondre plus efficacement aux normes agroalimentaires toujours plus exigeantes et à la certification IFS (International Food Standard), sésame obligatoire pour vendre en magasin et en restauration collective. Il apportera par ailleurs plus de confort et d'ergonomie dans le travail.



Bio
45%
Conventionnel
55%

Part du Bio :
45 %
de la production
de l'OP Légumes



Nouveaux moyens de production chez Olvac

En 2021, la conserverie Olvac a mis en service son nouvel atelier de production ainsi qu'une ligne de production. Ces moyens supplémentaires vont permettre à l'entreprise de poursuivre son développement dans la fabrication des productions reconnues comme la Moquette de Vendée ou le pois chiche. L'objectif est aussi de proposer de nouvelles recettes ou produits.

7 millions
de bocaux produits en 2021

Olvac
Spécialités
VENDÉENNES



La conserverie Olvac de La Boissière-des-Landes (85) poursuit son développement.

Ouverture d'un nouveau marché au Puy-du-Fou

L'année 2021 a été favorable à la production des plants de pomme de terre avec plus de 6 000 tonnes commercialisées. Tous les volumes souhaités ont été exportés grâce à la qualité et la précocité des productions disponibles dès la fin septembre 2021 pour les acheteurs mondiaux, et malgré un marché instable avec la fermeture des frontières et la difficulté de trouver des conteneurs frigorifiques. Un nouveau partenariat avec le Puy-du-Fou a pris forme. La variété « Anaïs » de notre marque « Belle de Vendée », une pomme de terre locale au goût sucré est mise à l'honneur en purée, grenaille ou gratin dans les restaurants du parc. Enfin, le lancement de la nouvelle activité de pommes de terre biologiques précoces s'est bien déroulé. À noter également l'installation réussie d'une centrale frigorifique au bilan énergétique positif, qui a la capacité de restituer les calories chaudes pour chauffer les salles de conditionnement.



Portrait vidéo
sur YouTube

Des surfaces de multiplication en hausse



Du bon et du moins bon

En 2021, les surfaces de multiplication atteignent environ 12 000 hectares. Les rendements sont au rendez-vous pour le colza, céréales à paille, maïs et haricot. Ce qui n'est pas le cas des graminées, trèfles, luzernes, tournesols qui ont pâti des conditions trop humides en pleine floraison, peu propices à la pollinisation. Conséquence, les rendements s'en trouvent fortement pénalisés.

Céréales : très bons résultats

En 2021, la coopérative a certifié et conditionné 15 500 tonnes de semences de céréales, une année record. Les bons rendements sur notre territoire permettent un approvisionnement local des sociétaires, qui compensent les volumes manquants d'autres bassins de production français. Ces semences certifiées n'auraient pas pu être fabriquées dans les temps sans l'usine de Fontenay-le-Comte dans laquelle sont conditionnés 35 % des volumes.

Oléagineux : trop de pluie

Malgré une récolte en condition pluvieuse, les résultats des colzas semences sont aux objectifs et la qualité est maintenue. La totalité des graines récoltées a dû être séchée dans nos installations cette année contre 30 à 40 % habituellement. Quant au tournesol, la pluie en pleine floraison a perturbé le travail des abeilles. Comme en colza, le positionnement de 2 à 3 ruches par hectare est nécessaire pour assurer la bonne pollinisation. Il en résulte de faibles rendements et une contamination fréquente par le sclérotinia. L'ensemble des lots doit faire l'objet de passages supplémentaires en trieur optique pour éliminer les sclérotés.



Pour la première année, Cavac a mis en place une production de semences de soja biologique (50 hectares) à la demande d'un semencier autrichien. Les résultats sont prometteurs, supérieurs aux objectifs. Les surfaces ont ainsi été doublées au printemps 2022.

12 150
hectares
de semences

14 %

21 000
tonnes de semences
récoltées en 2021

Fourragères et potagères : situation tendue pour la luzerne

Les rendements moyens en graminées ne perturbent pas les marchés. Les stocks report étant importants sur ces espèces. À l'inverse, en luzerne pour la troisième année consécutive, les rendements sont insuffisants tant au niveau local que national. La disponibilité des semences devient tendue sur cette espèce face à une demande des semenciers qui reste soutenue. Décevant, le rendement des cultures de pois et de lentilles récoltés en juillet n'arrive qu'à 40 % de son objectif. À l'inverse, les récoltes de haricots, sur août/septembre, sont supérieures aux attentes.



Maïs : record des surfaces implantées

Avec 2 500 hectares, la coopérative déploie une surface inédite en maïs semences. Cela représente des volumes importants à sécher, calibrer, traiter et enfin conditionner dans l'usine de Mouilleron-le-Captif. Le tout en parallèle des autres espèces sur cette période (tournesol, luzerne, haricot, soja). Afin d'améliorer la gestion de ces volumes additionnels, la station a optimisé son outil de réception et de séchage. Une rampe supplémentaire de séchage bennes (16 positions) a été mise en service en été 2021.



Un contexte géopolitique et climatique instable

L'inflation du prix des intrants s'accroît en 2022



Un début d'inflation

L'inflation sur le prix des engrais et l'augmentation des surfaces de production céréalières sont les deux faits marquants de cet exercice. Les prix élevés des productions agricoles ont incité les agriculteurs à installer plus de surfaces de culture, et donc à s'approvisionner plus en intrants. La Covid, puis la guerre en Ukraine ont perturbé l'activité des fournisseurs, mais la réactivité logistique a permis de pallier les délais allongés et les pénuries.

Fertilisants : hausse des prix

La demande en amendements a été particulièrement forte, du fait de la météo favorable pour les épandages d'été. Pour les engrais, on observe depuis 2021 une forte hausse des prix, plus ou moins selon les produits. En cause, la hausse du prix de l'énergie, une disponibilité limitée et une forte demande. Entre juin 2021 et mars 2022, le prix de l'ammonitrate a été multiplié par trois.

27,53 % des ventes en fertilisants organiques (+ 0,94 %)

Par rapport aux volumes totaux de fertilisants

Pour les fertilisants organiques, les ventes ont légèrement baissé (- 5 %). C'est une année compliquée en matière de sourcing à cause de la grippe aviaire (indisponibilité des fientes de volailles), mais aussi de la nouvelle réglementation qui empêche l'approvisionnement à partir d'élevages industriels pour le bio.

Santé végétale : une progression des produits naturels

Le recours au désherbage mécanique et aux traitements plus ciblés évitant l'apparition de résistances se développe.

Par ailleurs, les produits naturels (oligo-éléments, compléments nutritifs, activateurs de vie du sol) se développent un peu plus chaque année avec une forte hausse sur l'exercice (x 2,4), dont la gamme Vertal (biostimulant des sols & animaux) pour 17 000 ha déployés.

Semences : une demande forte en oléagineux et couverts végétaux

Les ventes en semences certifiées sont en hausse de 13 %. Toutes les espèces progressent sauf le maïs (- 5 %). Les plus fortes progressions s'observent pour les oléagineux, comme le colza (+ 47 %) ou le tournesol (+ 51 %).

La demande augmente également en dérobées fourragères (+ 21 %), et cultures intermédiaires (+ 19 %).

Les agriculteurs sont séduits par leurs qualités agronomiques pour enrichir les fourrages en légumineuses, structurer et fertiliser les sols et apporter de la biodiversité. Enfin, la part des semences bio dans les ventes est maintenue à 13 %. Par ailleurs, le service maintient ses efforts de développement pour les variétés alternatives aux traitements, avec le lancement d'une nouvelle variété de blé tendre, RGT Tweeteo tolérante à la jaunisse nanisante de l'orge (JNO).

Part des produits alternatifs en protection des cultures*

8,73 % (+4,02 %)

*hectares déployés avec un produit déclenchant des CEPP (certificat d'économie phyto)

17 500 ha en cultures de vente supplémentaires

7 500 ha en cultures intermédiaires



Journée d'information organisée par le service Agronomie de la coopérative.

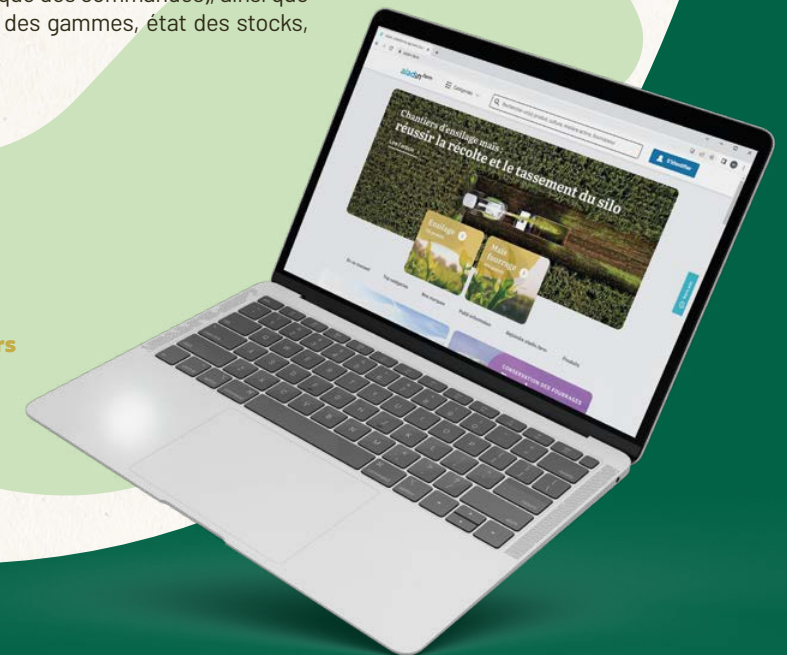
Aladin.farm by Cavac

La plateforme de E-commerce Aladin.farm continue son développement après son lancement en juin 2021. Actuellement, c'est un peu plus de 60 % des approvisionnements en intrants qui sont proposés sur Aladin.farm (principalement pour les produits phytosanitaires et les semences). La plateforme apporte de la mobilité (nouveaux modes de livraison Click & Collect et point relais), de la sécurité (validation informatique des commandes), ainsi que de nombreuses informations sur les produits (vision large des gammes, état des stocks, conditions d'application, etc.).

aladin.farm



2 032 agriculteurs inscrits



APPROVISIONNEMENTS SPÉCIALISÉS

Des investissements à la pointe de la technologie pour Vertys

La filiale Vertys a fêté son 5e anniversaire et continue de se développer, notamment avec le secteur du maraîchage, avec dorénavant 3 techniciens à temps plein. L'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires dans les collectivités et chez les paysagistes oblige à revoir certaines pratiques et offre des opportunités de développement. Les solutions de désherbage mécaniques (regarnissage, défeutrage, décompactage, sablage) permettent de limiter la concurrence des adventices sur les espaces publics (cimetière, voirie), terrains de sport, hippodrome, gazon de particulier, etc. Également, les nouvelles gammes de gazons, plus robustes, réduisent l'utilisation d'intrants et résistent mieux au stress hydrique grâce à un meilleur enracinement. Enfin, l'entretien des terrains de sport progresse après deux années de restrictions sanitaires. Le secteur est marqué par l'achat de robots désherbeurs et de traçage.



13,3 millions d'euros de chiffre d'affaires

Vertys propose des robots de traçage pour les terrains de sport.

Améliorer les leviers de résilience des exploitations



Mise en place d'une formation de 10 jours en agriculture biologique

Premiers diagnostics carbone en Grandes Cultures

Depuis 2021, la coopérative accompagne les sociétaires dans la réalisation des diagnostics carbone, selon la méthode Grandes Cultures avec l'outil Carbon Extract. Au 30 juin 2022, quatorze exploitations ont réalisé un diagnostic financé à 90 % par l'Ademe.

14 diagnostics carbone réalisés

Il s'agit d'une observation globale du système d'exploitation (assolement, amendement, travail du sol, etc.), pour réduire les émissions de CO₂ ou améliorer le stockage du carbone dans le sol. La démarche est régie dans le cadre du Label bas carbone. À l'issue du diagnostic, les agriculteurs décident de rentrer ou non dans une démarche de labellisation et verront leurs efforts récompensés par la vente de crédits carbone.

HVE : les certifications ont plus que triplé

Pour cette année 2022, le nombre d'exploitations certifiées en HVE est passé de 66 à 227. Grâce à l'accompagnement de Cavac, les agriculteurs ont été récompensés par leur démarche environnementale : réduction des traitements chimiques, optimisation de la fertilisation, gestion de la ressource en eau et protection de la biodiversité. Cette certification répond aux nouvelles exigences de la PAC 2023-2027, car elle permet (entre autres) d'obtenir les éco-régimes qui viennent remplacer les paiements verts.

227 exploitations certifiées HVE

(+ 161 par rapport à 20-21)

Une filière durable qui se développe donc dans l'ensemble des productions Cavac, afin de répondre aux objectifs de la loi Egalim 2 qui vise à développer localement l'offre de produits de qualité pour les consommateurs.

Colza cultivé avec un couvert de lentille, fenugrec et trèfle d'Alexandrie pour limiter le désherbage chimique.



Progresser dans les solutions alternatives

Cavac continue de promouvoir des solutions agronomiques pour réduire l'utilisation des intrants chimiques, notamment pour la fertilisation. Diverses opérations sont menées pour rendre facilement accessible l'information technique aux agriculteurs. En témoigne le livret :

« Des solutions agronomiques pour économiser l'azote ».

L'année 2022 est également marquée par l'arrivée des premières formations en agriculture biologique. Dix journées animées par des experts reconnus du bio pour accompagner les agriculteurs à perfectionner leurs pratiques : désherbage biologique, auto-fertilité des sols, etc. En tant qu'organisme de formation, Cavac aide financièrement l'accès à cette prestation.



cavacservices.fr



Lancement du catalogue en ligne www.cavacservices.fr

Suivi PAC, plan de fumure, analyses de sol, formations, permis de construction, plus d'une trentaine de prestations proposées par la coopérative sont consultables désormais sur le nouveau site web : www.cavacservices.fr. Ce catalogue en ligne comporte une mine d'informations, on peut également suivre les dernières actus techniques : réglementation, témoignages d'agriculteurs sous forme d'articles ou de vidéos.

Développer les légumineuses

La part des légumineuses augmente de façon significative, notamment dans les dérobées estivales qui apportent une ressource fourragère supplémentaire de bonne valeur alimentaire tout en fertilisant le sol pour la culture suivante. Les prairies font l'objet d'une plus forte attention, des techniques comme le sur-semis de trèfle se développent, portées par le Fonds de dotation Ohé La Terre dont Cavac est mécène.

Zygène de la filipendule sur du trèfle violet



Agroforesterie

Le programme de plantation se concrétise. Démarrage à l'automne 2022 avec quatre élevages de volailles (poules pondeuses et poulets de chair). Soit entre 40 à 80 noyers et châtaigniers/ha, afin d'apporter au minimum 40 % à 50 % d'ombrage pour les animaux, pour favoriser leur bien-être et leur croissance, notamment pendant les canicules. En retour, les volailles luttent contre les ravageurs, par exemple la mouche du châtaignier (le cynips), et permettent aux arbres de pleinement se valoriser, notamment avec la revente des fruits à coque (estimée entre 2 000 à 3 000 euros/ha). Enfin, les arbres sont un thermorégulateur naturel permettant d'abaisser la température dans les bâtiments d'élevage lors des pics de chaleur. Une action essentielle pour le bien-être des animaux.



La Dotation élevage CAVAC



Une aide
dès l'installation
de 15 000 €*

+ un accompagnement
personnalisé pour
construire votre projet



CRÉATION OU REPRISE D'ÉLEVAGE

Lapin, ovin, bovin,
caprin, volaille et porc



SUIVI ADMINISTRATIF DE PROXIMITÉ

Vendée, Deux-Sèvres,
Maine-et-Loire
et Loire-Atlantique



ACCÈS AUX AVANTAGES FINANCIERS CAVAC

Complément de prix, filières
qualité, marchés sécurisés

CONTACTEZ-NOUS

Stéphane Landreau
s.landreau@cavac.fr
06 23 32 92 61

Fabien Picard
f.picard@cavac.fr
06 11 20 36 09

SANS LIMITE D'ÂGE



*Équivalent temps plein (7 500 € en lait & volailles, engraissement porcs exclu)



Pôle Animal

Le secteur de l'élevage sous tension



2022 : année noire pour les éleveurs de volailles

La grippe aviaire a sévi dans le Grand Ouest et particulièrement en Vendée. Environ 2 500 élevages ont été bloqués et 900 foyers détectés. Sur les 350 élevages que compte Cavac, 119 ont été touchés, toutes filières confondues (Éleveurs de Challans, Volinéo, Prodavi), mais particulièrement en canard. La perte est estimée à 20 millions de volailles.

La grippe aviaire, mais aussi la fièvre porcine africaine et la maladie hémorragique virale du lapin (VHD) révèlent l'enjeu majeur de la biosécurité pour sécuriser les élevages face à ces épizooties. À ce titre, la coopérative met en place de nouvelles formations et accompagne les éleveurs.



Les élevages touchés par l'inflation

Les hausses du coût de l'aliment et des coûts de production (énergie) se répercutent sur le prix des produits d'origine animale : + 40 % pour le beurre, + 15 % pour la viande bovine ou le poulet, etc. Cependant, ces hausses de prix sont indispensables non seulement pour couvrir l'augmentation des charges, mais aussi permettre aux éleveurs de vivre décemment de leur métier, comme dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

Baisse inéluctable de la production de viande

Dans 10 ans, près de la moitié des agriculteurs actuellement en activité seront à la retraite. La production de viande va donc inévitablement diminuer plus vite que la consommation. Par ailleurs, on observe que, lors d'une reprise d'exploitation, une fois sur deux l'élevage est arrêté. Cela entraîne une baisse de la production de viande et des produits animaux.

Coup d'arrêt sur le marché bio

Après de nombreuses années de demande croissante, le marché des viandes bio est en perte de vitesse. La consommation baisse jusqu'à 30 % à cause de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat. Face à cette situation, la coopérative doit diminuer sa production. Elle est amenée à arrêter, réorienter ou même déconvertir certains élevages bio.

Renouveler les générations

Depuis son lancement en janvier 2022, la Dotation Élevage Cavac a permis d'aider 61 éleveurs à s'installer. Elle garantit la réussite du projet d'installation grâce au suivi des techniciens et l'accompagnement auprès des centres de gestion et des banques.

Ce dispositif exceptionnel complète les « Plans Avenir Élevage » des différentes filières animales qui sécurisent le revenu des éleveurs.

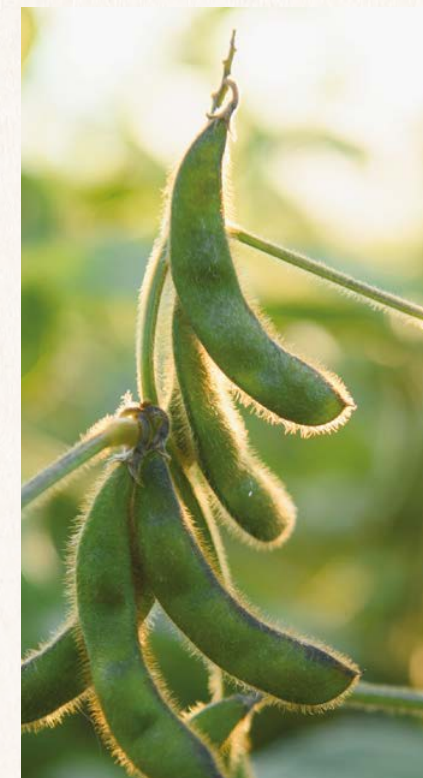


L'innovation au service de la nutrition animale

Filières qualité et origine géographique

La nutrition animale est essentielle pour obtenir un produit final de qualité (viande, lait ou beurre...). Très investie dans le développement des signes officiels de qualité et d'origine, la coopérative conçoit des aliments qui répondent à de très nombreux cahiers des charges (AOP, IGP, Label Rouge, Bio...). La tendance est au développement des matières premières de qualité et d'origine locale. Dernier exemple en date, le beurre AOP Charentes-Poitou pour les céréales et la luzerne. Des actions sont en cours pour la filière volailles, conditionnées par l'investissement dans des nouvelles cellules de stockage à Antigny et Fougeré, afin de bien différencier les origines. Par ailleurs, les outils de fabrication de minéraux et de produits extrudés continuent de se développer et contribuent à l'évolution des filières.

Enfin, un engagement fort est porté pour travailler avec du tourteau de soja venant uniquement de zones non déforestées d'ici 2027.



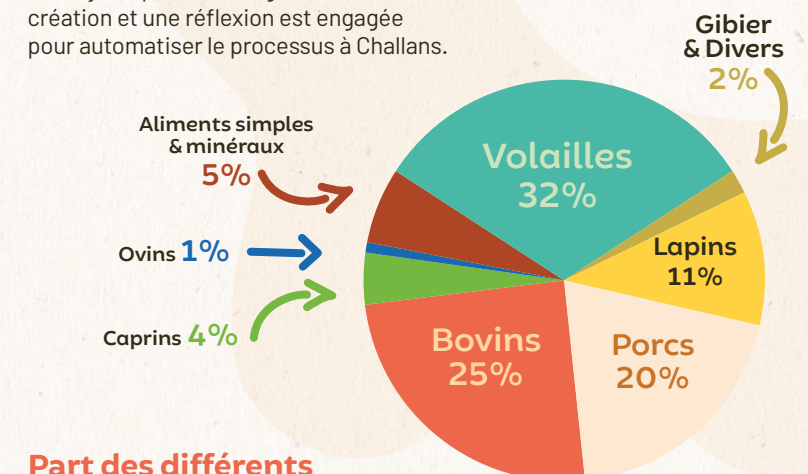
Installation de 17 cellules de stockage d'aliments extrudés à Fougeré

Calibio, un modèle d'économie circulaire

La coopérative prévoit une baisse de la demande en aliments bio face à l'affaiblissement des marchés de la viande et des œufs bio. Les résultats restent cependant corrects avec 25 000 tonnes d'aliments prévues sur l'exercice 2022-2023. L'usine Calibio s'inscrit dans un modèle d'économie circulaire territorial : 500 agriculteurs bio approvisionnent l'usine en céréales et protéagineux qui servent à la fabrication d'aliments destinés à 350 éleveurs de la coopérative, le tout dans un rayon de 150 km.

Objectif Biosécurité

En matière de biosécurité, un accompagnement est mené pour mettre en place les moyens de nettoyage et de désinfection des camions d'aliments. Sur le silo d'Antigny, une station de lavage est déjà en place. À Fougeré, elle est en création et une réflexion est engagée pour automatiser le processus à Challans.



Part des différents aliments commercialisés par Cavac en 2021-2022

Une hausse historique des cours



Bovineo est le leader du bœuf Label Rouge avec 10 % des volumes produits en France.

Des prix élevés dans l'ensemble de la filière

Face à une offre en baisse, la filière n'a jamais connu des prix aussi hauts. Issus à 70 % du cheptel laitier, les volumes disponibles sur le marché baissent inexorablement de pair avec le nombre d'éleveurs laitiers dont les départs en retraite ne sont pas renouvelés, et ce partout en Europe.

De plus, la hausse des cours des céréales impacte directement certains systèmes de production, notamment en Espagne, et vient favoriser l'élevage français grâce à son système plus autonome.

Sur cet exercice, Bovineo enregistre une baisse de 7 % du nombre d'animaux produits, liés aux départs en retraite et à la spécialisation des naisseurs-engraisseurs vers la production de broutards.

Dotation élevage : 25 nouveaux éleveurs installés

La forte baisse de production de bovins viande offre aux jeunes éleveurs de belles opportunités de reprises d'élevage. Bovineo propose des contrats de production et des compléments de prix pour répondre au besoin du marché et améliorer le revenu des éleveurs. Ces contrats s'inscrivent dans le cadre de la loi Egalim II et pour certains sur le Label Bas Carbone ou en faveur du bien-être animal.

Fort développement des labels de qualité

La part des animaux élevés sous signes officiels augmente de 29 % à 35 % en 2021-2022. Bovineo est le leader du bœuf Label Rouge avec 10 % des volumes produits en France. De nouvelles valorisations ont été trouvées pour les charolaises, notamment en viande hachée. Plus de la moitié des vaches produites par le groupement sont des charolaises. Concernant les autres filières qualité, 2021 a été marqué par l'arrivée de 6 nouveaux éleveurs d'Aberdeen Angus. Les femelles servent au développement et au renouvellement de la race. Les mâles sont engraisés à l'herbe et valorisés dans les GMS des Pays-de-la-Loire. D'autre part, 30 éleveurs de jeunes bovins se sont lancés en contrats « viande durable » avec la démarche Beter Leven. Ils sont indexés sur les coûts de production et intègrent pleinement les exigences de la loi Egalim 2 qui vise à mieux rémunérer les éleveurs. Enfin, 30 élevages ont valorisé en crédits carbone leurs efforts de réduction des émissions de CO₂ grâce au partenariat avec la startup Stock CO₂.

Des solutions pour la gestion des risques du marché

Plusieurs contrats ont été développés par Bovineo pour sécuriser le revenu des éleveurs. Pour les éleveurs laitiers, la filière Gustavo (veaux issus d'un croisement Holstein-Angus) garantit un prix de reprise entre 120 et 220 euros par animal. La filière permettra dès cette campagne de valoriser 500 animaux afin de limiter les volumes et les quotas de collecte des animaux standards. Pour les éleveurs de jeunes bovins, Bovineo développe les contrats « Egalim 2 » indexés sur les coûts de production (achat broutard, coût des fourrages, rémunération de la main d'œuvre) pour le débouché Sicarev afin de sécuriser les rémunérations.

35 % de la production en signes officiels de qualité



Ovicap poursuit son développement

Né en 2021 du rapprochement des filières caprins et ovines, Ovicap est le seul groupement de petits ruminants dans l'Ouest à proposer un suivi par des techniciens spécialisés par espèce (ovins viande, brebis laitières et chèvres laitières). Boosté par un Plan Avenir Elevage solide, proposant financement et garantie de prix, Ovicap devient l'interlocuteur régional incontournable des installations en petits ruminants.

Ovins viande : cap sur l'installation des jeunes

Le groupement fait du renouvellement des générations une priorité avec 7 installations aidées cette année. La moyenne d'âge des éleveurs d'ovins viande est jeune, tout comme des techniciens, preuve s'il en est d'une production d'avenir. En matière de valorisation, la filière est portée par l'agneau Label Rouge Agnocéan dont les cours sont en hausse sur l'exercice. Cette dynamique est toutefois freinée par une hausse du coût des intrants et des matériaux. L'engagement de l'aval est également un facteur clé dans la projection de cette filière à moyen terme.

Objectif :
installation de 5 éleveurs en filière ovin viande / an

Brebis laitière : performance au rendez-vous

Ovicap commence à avoir un peu plus de recul la rentabilité technico-économique de la filière brebis laitière, bien qu'elle soit encore toute jeune.

Actuellement, 9 élevages de 400 brebis ont des performances au-delà des prévisions. L'heure est maintenant au développement avec un ciblage d'éleveurs passionnés. La force et la sécurité de notre débouché nous permet d'être serein sur les projets en cours.

Les équipes d'Ovicap spécialisées en élevage d'ovins viande, brebis laitière et de caprins



La filière brebis laitières continue de se développer. Cette filière garantit un bon revenu et du confort au travail. Même si la phase d'agnelage nécessite un important travail de l'éleveur pendant 7 mois, la lactation laisse une longue période sans traite non négligeable. L'objectif est d'atteindre 18 élevages en 2025.

Objectif :
18 élevages de brebis laitières en 2025

Caprins : une gamme nutritionnelle complète

La filière nutrition animale Cavac propose une gamme nutritionnelle complète (gammes extrudées ; 100 % française ; mélange des matières premières ; prestation sur céréales...), des formules d'aliment et de supplémentation minérale à la carte, car chaque élevage est unique. Nos techniciens nutritionnistes spécialisés réalisent des audits afin de cibler les besoins alimentaires et nutritionnels du cheptel.



La CPLB active le « Plan Avenir Lapins »



Le nouveau « Plan Avenir Lapins » priorise l'installation d'éleveurs selon le modèle d'élevage au sol, en faveur du bien-être animal.

Une baisse d'activité

L'exercice 2021-2022 se termine avec une baisse de l'activité du groupement CPLB de - 6 %. Les départs en retraite s'accroissent et offrent de nouvelles opportunités de reprises d'élevage. Face à l'inflation, la priorité est de préserver les marges de l'éleveur grâce à l'indexation du coût de l'aliment sur le prix des lapins.

Création du « Plan Avenir Lapins »

Ce nouveau plan d'investissement exceptionnel a pour objectif principal d'accompagner financièrement tous les projets de reprise d'élevages existants, les agrandissements de structures, les restructurations des sites vers la démarche « Éleveurs & Bien », ainsi que les créations d'élevages neufs. Il permettra d'assurer aux éleveurs une rémunération sur une base de 30 000 € net/an dès leur installation et ce durant la totalité de leur investissement par différents mécanismes financiers :

- Le calcul du prix d'équilibre en tenant compte des performances techniques pour chaque type de projet ;
- La mise en place d'un complément de prix pour financer la totalité de l'investissement ;
- La prise en charge du coût du cheptel et des besoins de trésorerie au démarrage.

Ce plan a été développé en partenariat avec l'association « Éleveurs & Bien » regroupant les structures de groupement de producteurs CPLB et Terrena en coordination avec le transformateur ALPM.

325 000 lapins
élevés au sol en démarche
« Lapin & Bien »

+ 103 600 par rapport à 20-21



Le renouvellement vers des élevages au sol devient une priorité avec un accompagnement exceptionnel.

Ce Plan Avenir Lapins vise à reprendre et installer plus de 60 éleveurs de lapins au sein de la CPLB dans les 5 ans à venir. Des compléments de prix très significatifs sont proposés et permettent aux jeunes éleveurs de bénéficier d'un revenu garanti équivalent à 2 SMIC pour un UTH à temps plein.

Communiquer sur le métier

Le groupement CPLB a préparé un plan de communication important pour présenter le métier de cuniculteur et de la filière : interventions dans l'enseignement agricole, visites d'élevages, propositions de stage en exploitations, portes ouvertes, etc. Chaque année, dans le cadre des Journées Découvertes Avenir Élevage de Cavac, plus de 500 élèves visitent un élevage de lapins au sol. L'enjeu de communication est important et indispensable pour faire naître de nouvelles vocations.

1^{er} groupement
cunicole de France
6,2 millions de lapins
- 6 % de lapins en 2021-2022



Le bien-être animal et la biosécurité au cœur des préoccupations

Porcs : développement des formations et des habilitations

Le groupement poursuit les formations à la biosécurité et au bien-être animal. Le Plan sanitaire d'élevage (PSE Porcineo) continue d'être développé afin que les adhérents puissent avoir accès à la pharmacie.

Grâce au Mandat Sanitaire, le groupement est reconnu pour intervenir au nom de l'État lors des échanges commerciaux entre pays, pour garantir la bonne santé des animaux et leur aptitude au transport.

Dans le cas de Porcineo, les vétérinaires inspectent les animaux (cochettes de reproduction) qui partent en Espagne.

Volailles : une crise sanitaire bien accompagnée

L'épidémie de l'influenza aviaire a malmené l'ensemble de la filière depuis janvier. 63 foyers détectés qui ont provoqué l'abattage anticipé de la totalité des élevages et l'impossibilité de vente en vif des volailles traditionnelles. Le repeuplement a débuté en juin 2022. Les vétérinaires Cavac et du réseau régional ont été fortement mobilisés pour accompagner la crise.

Pour 2023, l'ambition est de renforcer les actions de bien-être animal déjà mises en place chez les éleveurs.



Lapins : lutter contre l'antibiorésistance

Le plan de vaccination contre la maladie virale hémorragique (VHD) porte ses fruits grâce à la forte implication des éleveurs dans la prévention. L'objectif de démedication se poursuit avec un usage raisonné des antibiotiques et la réduction des aliments médicamenteux. Le mot d'ordre :

« soigner quand c'est nécessaire sans tomber dans une dégradation du sanitaire »

Pour 2023, l'ambition est de renforcer les actions en faveur du bien-être animal avec la multiplication des élevages au sol.

Bovins viande : une situation sanitaire bonne

Les quelques cas de paratuberculose rencontrés ont été mis sous contrôle avec 100 % des plans d'assainissement effectués. Des réflexions sont engagées sur les formations au bien-être animal pour les éleveurs, notamment sur la limitation de l'écornage tardif et la mise en place de mesures de gestion de la douleur (anesthésie, analgésique).

Ovins

Une très bonne situation sanitaire dans les élevages à la suite d'une large couverture vaccinale des reproducteurs, l'achat de béliers extérieurs sélectionnés, et la réalisation de quarantaines. Une année de rencontre avec tous éleveurs afin de recueillir les problématiques récurrentes et proposer des pistes d'amélioration, notamment avec des méthodes alternatives de soin.

Les grands chantiers à l'avenir seront l'usage encore plus raisonné des antiparasitaires et le désaisonnement sans hormones par la luminothérapie ou l'effet bélier.



Une nouvelle crise à traverser dans un contexte économique perturbé

Le Label Rouge représente 25 % de la production de Porcineo.



Dégradation de la rentabilité

La hausse du coût alimentaire au cours de l'exercice 2021-2022 n'a pas pu être répercutée sur le marché de la viande de porc et les éleveurs ont dû s'adapter tout en répondant à l'évolution de la réglementation sur le bien-être animal et la biosécurité.

172 000

porcs charcutiers
(-5%)

L'année a été marquée par une forte dégradation de la rentabilité en élevage. En amont de la filière, le prix de l'aliment a augmenté de 140 €/T au cours de l'exercice, conséquence du Covid sur le transport maritime mondial et de la guerre en Ukraine. En aval de la filière, le commerce de la viande de porc à l'export a connu des évolutions importantes compte tenu du développement de la fièvre porcine africaine (FPA) en Europe et de la baisse de la demande chinoise. La fermeture du marché chinois aux exportations allemandes à cause de la FPA a touché tous les pays européens exportateurs.

Malgré cette baisse de production européenne l'offre de porcs a été supérieure à la demande. D'autres marchés ont été développés notamment à destination de la Corée du sud et des Philippines sans réussir à compenser la réduction depuis un an de 30 % des exportations à destination de la Chine.

Conserver la souveraineté alimentaire

Avec une consommation de viande de porc en France toujours en décroissance, le prix au marché du porc breton (MPB) a chuté de 1,50 €/kg à 1,25 €/kg au cours du second semestre 2021. Le prix remonte au mois de mars 2022 avec la réduction de l'offre européenne par rapport à la demande. Il s'établit à 1,81 €/kg (MPB) fin juin 2022, mais ce niveau est insuffisant au regard du coût de production. Ce contexte a conduit les pouvoirs publics à mettre en place une aide financière spécifique aux éleveurs de porcs qui a été complétée par un plan d'aide destiné à l'ensemble des productions animales impactées. Ces dispositifs de l'État montrent l'importance de maintenir l'activité de nombreux éleveurs pour garantir la souveraineté alimentaire face à cette crise inédite.

Prix du porc charcutier (MPB):

- 2020-2021: 1,336€/kg
- 2021-2022: 1,405€/kg

Une réglementation croissante vis-à-vis du bien-être animal

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur interdisant la castration à vif des porcelets. La profession a œuvré auprès des pouvoirs publics pour définir une méthode d'anesthésie locale soutenable économiquement et techniquement.

Le groupement Porcineo a accompagné les adhérents dans la mise en œuvre de cette nouvelle pratique et s'est impliqué dans la négociation pour la prise en charge du surcoût. Ce travail a été mené au sein de l'AOP Porc Grand Ouest dont l'objectif est d'obtenir une grille commune de paiement des porcs mâles castrés, mâles immunocastrés et mâles entiers.



Vigilance accrue face à la fièvre porcine africaine (FPA)

Le groupement a maintenu les actions destinées à améliorer la biosécurité des élevages. 67 panneaux de circulation sanitaire personnalisés ont été réalisés. Tous les nouveaux adhérents ont suivi la formation biosécurité organisée chaque année avec l'équipe vétérinaire de Cavac, puis, l'ensemble des élevages du groupement ont été audités sur leur plan de biosécurité. Le groupement a également renforcé la biosécurité dans le transport, en sous-traitant le lavage-désinfection du camion dédié aux porcelets et reproducteurs avec un prestataire spécialisé.

Bio et filières qualité sous tension

Les productions sous signes de qualité ont également subi l'inflation du coût des matières premières. L'indexation du prix du porc sur le prix de l'aliment a conduit à des hausses jusqu'au consommateur et diminué la demande notamment pour le Bio et le Label Rouge.

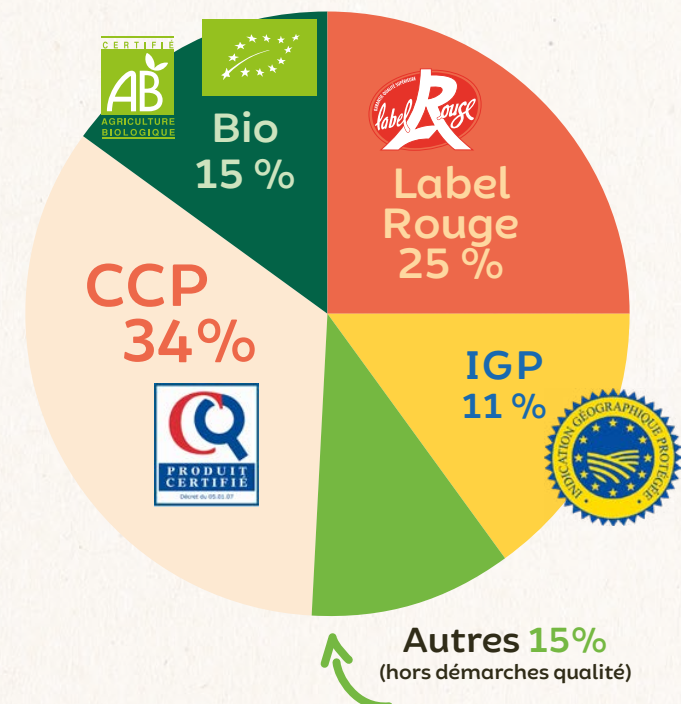
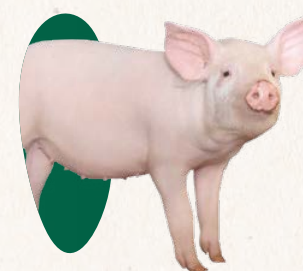
La filière bio a été plus fortement touchée avec une baisse de la consommation de 15 % dans tous les circuits de distribution. Le groupement a dû organiser début 2022 une baisse de production pour être en adéquation avec la demande commerciale et une caisse de régulation a été mise en place pour accompagner les éleveurs plus fortement impactés.

85 %
de la production
sous signe de qualité
(Label, Bio, IGP, CCP)

En Label Rouge Opale, malgré une consommation en baisse, le groupement a maintenu son volume de production profitant d'une réduction de l'offre dans les autres groupements partenaires. En Label Rouge Porc Fermier de Vendée, la demande est restée stable, l'objectif étant d'améliorer l'équilibre carcasse pour pérenniser la production actuelle. Enfin, la démarche « Le Porc Français » a bien résisté à la crise, et la montée en gamme du cahier des charges sera effective courant 2023. Cette valorisation de l'origine et des spécificités de l'élevage français par rapport aux autres productions européennes est essentielle pour répondre aux attentes sociétales.



porcineo

très investi dans les démarches qualité


Volineo face aux ravages de l'influenza aviaire



© Crédit : SBV

Une épizootie inédite et violente

L'épizootie de grippe aviaire a frappé de plein fouet les éleveurs et l'ensemble de la filière volaillière en 2022. Plus de 1 million de volailles ont été abattues et 63 exploitations touchées au sein de Volineo. Le bilan est lourd. L'exercice 2021 avait pourtant bien commencé. Éprouvée par les effets du Covid, la production de canards de barbarie commençait à se relever.

En janvier 2022, lorsque le premier cas d'Influenza aviaire est recensé dans un élevage de Volineo en Vendée, nul n'imaginait l'explosion que la filière allait connaître un peu moins de 2 mois plus tard. Courant janvier, la maladie semblait mesurée et maîtrisée avec la mise en place d'une zone de surveillance. Puis fin février, probablement en lien avec un épisode venteux, l'épizootie a explosé avec l'apparition de 15 cas pour Volineo en moins de 48 heures, quelles que soient les espèces. Chaque jour, il a fallu parer à l'urgence en euthanasiant les animaux des élevages touchés et trouver des solutions d'équarrissage. Des mesures de « dépeuplement préventif » de certains élevages ont également été prises, pour protéger les sites de reproduction et ainsi pouvoir relancer au plus vite la filière. Ainsi, le département de la Vendée est le plus sinistré, avec plus de 500 élevages contaminés, soit plus d'un tiers des contaminations enregistrées en France.

Il faut saluer le courage et l'implication des équipes de la coopérative (santé animale, techniciens...) lors de cette période difficile. La grippe aviaire a également mis à rude épreuve la santé mentale et psychologique des éleveurs.

Une reprise très progressive

Après un vide sanitaire, et le nettoyage / désinfection des élevages, les zones d'interdiction ont été progressivement levées. D'abord pour le poulet, poule pondeuse, dinde... à partir de juin 2022 et puis environ 1 mois plus tard pour le canard. La reprise s'annonce plus longue pour les palmipèdes car les couvoirs situés principalement sur notre territoire ont été touchés, l'activité reprend au ralenti au dernier semestre 2022. La prudence est de mise en matière de perspectives face à un risque d'endémisation du virus. Un plan d'actions a été élaboré par le ministère de l'Agriculture et la profession fin juillet 2022. Quant à la vaccination, des expérimentations sont en cours, elle ne devrait pas être lancée avant l'été 2023.



Objectif : bien-être animal

En volaille, la transition des élevages se poursuit. Dorénavant, 100 % des poules pondeuses sont élevées en plein air. 50 % des poulaillers bénéficient de la lumière naturelle. Pour les volailles de chair et les poules pondeuses, les bâtiments sont de plus en plus entourés de parcs arborés. Cela apporte du confort aux animaux aussi bien en extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments.



Une année inédite, une tragédie pour les éleveurs et la filière



PÔLE ANIMAL

Un véritable Tsunami !

Le 1^{er} semestre 2022 a été marqué par une avalanche de foyers touchés par la grippe aviaire dans le Grand Ouest et particulièrement en Vendée. Sur les 100 éleveurs du groupement des Eleveurs de Challans, 29 foyers ont été touchés par l'influenza aviaire, ce qui correspond à une perte de plus de 200 000 volailles, toutes productions confondues. Les éleveurs touchés seront indemnisés. En attendant le versement des indemnités, le groupement met à disposition des avances de trésorerie.

Des éleveurs et une filière sous le choc

Avec la multiplication des foyers à compter de fin février 2022, il a fallu gérer l'urgence en euthanasiant les animaux des élevages touchés et trouver des solutions d'équarrissage. L'avalanche de foyers a provoqué très rapidement la saturation de l'équarrissage et des capacités d'évacuation. Une situation très difficile à vivre par les éleveurs. De ce fait, il faut souligner et féliciter le travail des équipes qui ont-elles-mêmes connu une période difficile et soutenu les éleveurs dans cette situation inédite.

100 éleveurs :

78 en filière Label Rouge

1 en élevage standard

21 en agriculture biologique

Une reprise prudente

Après un vide sanitaire imposé, un travail important de nettoyage et désinfection a été réalisé, puis les zones d'interdiction ont été progressivement levées par zone géographique à compter de début juin 2022. L'activité a repris doucement sur toute la période estivale. Les mises en élevage des volailles festives sont donc programmées sur le mois de juin. Nous pouvons remettre en place l'ensemble des volumes commandés par nos abattoirs. Après cet épisode compliqué, le groupement a redoublé d'effort pour préparer la mise en élevage des volailles festives pour la fin d'année 2022. Cependant, la prudence est de mise car le virus est toujours présent... Des discussions sont ouvertes quant à la vaccination, des expérimentations sont en cours, elle ne devrait pas être lancée avant l'été 2023.

L'indemnisation des éleveurs

Des dispositifs existent pour les éleveurs touchés par un foyer, pour les vides sanitaires engendrés par la mise en place de la zone réglementée et pour les dépeuplements de protection des sites stratégiques. Les moyens des instances de l'Etat sont renforcés pour gérer au plus vite et l'équipe reste à disposition des éleveurs pour accompagner dans ce travail. Le groupement par le biais de la coopérative a réalisé des avances de trésorerie pour accompagner les éleveurs dans l'attente du versement des indemnités.

Les ravages de l'inflation et les impacts sur le marché

Les hausses du coût de l'aliment et des énergies ont provoqué une augmentation sur le prix des volailles. Les contrats des éleveurs sont revus face aux augmentations des matières premières dès les mises en élevage de juin. De plus, face à cette inflation conséquente, le marché des volailles biologiques connaît un véritable coup d'arrêt avec une baisse jusqu'à -30 % sur cette production. Le groupement est donc amené à réorienter ou même convertir des élevages.

Renouveler les générations dans l'élevage

Le groupement recherche de nouveaux éleveurs pour la filière Label Rouge afin de pallier aux nombreux départs en retraite à venir. L'objectif étant, à minima, de maintenir le parc de production de volailles Label Rouge.





2 ans d'engagements par et pour notre territoire

Depuis sa création, en juin 2020, le fonds de dotation Ohé la Terre, dont Cavac est mécène, a fièrement franchi le cap du million d'euros de dons. Des investissements responsables qui permettent de développer un plan d'action à la hauteur des ambitions d'Ohé la Terre et de réunir près de 650 agriculteur-rice-s depuis ses prémices.

À ce jour, c'est une vingtaine d'entreprises principalement vendéennes dont Cavac qui ont pris part à l'aventure. L'objectif étant d'ancrer sur le territoire un mécénat environnemental permettant aux acteurs économiques de voir leurs projets se réaliser. Ohé la Terre développe une relation de confiance et de pérennité en partageant des valeurs fortes et communes. Chaque mécène apporte son expertise métier permettant de réaliser des projets R&D comme la conception de matériel agro-forestier qui verra bientôt le jour grâce à l'entreprise Rabaud et qui aidera les agriculteurs sur leurs plantations de haies. Mais aussi, l'entreprise Techna avec qui nous travaillons sur des pratiques innovantes en matière de production animale ou alors le groupe Charpentier avec qui nous élaborons l'enrobage de nos semences afin d'optimiser les semis de nos couverts mellifères. Toutefois, si l'enjeu à la création

était surtout de déployer le mécénat, aujourd'hui il est surtout de multiplier les projets pour un impact positif et durable demain. Notre ambition est d'engager 500 exploitants en 2023, soit deux fois plus qu'en 2021. Et si l'été 2022, fut un énième rappel des défis environnementaux auxquels l'agriculture doit faire face, le fonds de dotation Ohé la Terre lève le rideau sur ses résultats très encourageants. Seulement bientôt deux années après son lancement, plus de 500 projets aux pratiques agricoles vertueuses financés. Il est évident qu'Ohé la Terre provoque d'ores-et-déjà un immense sentiment de fierté, celui d'initier des actions concrètes, de proximité et de cohérence de projet autour d'un bien commun : une biodiversité préservée grâce à l'aménagement collectif du territoire.

« Ce nouveau cap démontre l'engagement de nos mécènes à être des acteurs volontaires aux côtés des agriculteurs : ils agissent pour la biodiversité à deux pas de chez eux et pour le bien commun. »

DEPUIS SA CRÉATION, OHÉ LA TERRE C'EST :

- **5 549 ha** de **COUVERTS MELLIFÈRES** dans les blés
- **1 103 ha** de **SURSEMIS DE TRÈFLES** dans les prairies
- **1 091 ha** de **SURSEMIS DE TRÈFLES** dans les céréales
- **35 km** de **HAIES** soit 35 3350 arbustes et arbres plantés
- **53 ha** d'**AGROFORESTERIE** soit 2 860 d'arbres fruitiers à coques sur parcours volailles plantés

Ces actions vertueuses de « petits pas » notamment dans les sols, sont comme une belle histoire d'amour. Car oui, dans ce grand théâtre de la vie, le minéral et l'air sont intimement liés, collés-serrés avec la vie proliférante. C'est là tout l'enjeu des actions menées par Ohé la Terre : entretenir cette histoire d'amour avec les sols, porteurs de nos cultures et qui sont d'immenses réservoirs de vie, de carbone et d'azote.



Cavac Distribution enchaîne sur une seconde année florissante

POSITIVE
AGRICULTURE



Cavac Distribution (CDSA) connaît à nouveau un très bon exercice avec un chiffre d'affaires de 40,6 millions d'euros. L'activité a été particulièrement dynamique lors des 8 premiers mois de l'exercice, dans la continuité de l'année 2021. Mais à partir de février 2022, on note un point de rupture. La guerre en Ukraine puis la sécheresse ont bousculé les marchés mondiaux, y compris celui de la jardinerie. Un contexte anxieux s'est installé. Depuis mars 2022, les ménages font des arbitrages dans leurs dépenses et la consommation fléchit. Au final, le chiffre d'affaires est stable par rapport à l'exercice passé grâce à un excellent début d'exercice. Les AgriVillage enregistrent même une hausse du 3,4 % tandis que les Gamm Vert reculent de -3,4 %.

Désorganisation de la chaîne d'approvisionnement

Depuis la crise Covid, les jardineries sont par ailleurs bridées par des difficultés d'approvisionnement que le contexte géopolitique mondial n'a pas arrangé. La motoculture connaît de gros problèmes d'approvisionnement en matériel neuf ou en pièces détachées depuis 2019. Ainsi, les livraisons en robot de tonte ne représentent que 30 % de la capacité de vente encore aujourd'hui. Ces soucis ont donc un impact de taille sur l'activité de ce rayon, qui se hisse traditionnellement à la quatrième place en matière de chiffre d'affaires pour Cavac Distribution. Par ailleurs, le développement des combustibles au bois (pellet, bûche, bûche densifiée, ...) et la crise énergétique ont provoqué une pénurie de pellets sur le marché et donc une flambée des prix. Non seulement les clients ont anticipé très précocement leurs achats mais de nouveaux consommateurs arrivent aussi sur le marché grâce aux installations subventionnées.

Fondamentaux du commerce

La distribution verte doit aborder au mieux les changements qui se dessinent sur fond de resserrement du budget des ménages. Pour Philippe Pothier, directeur de Cavac Distribution, la priorité est au trio : produits, conseils, services.

« Il faut conforter nos basiques, assurer la présence de nos incontournables 20/80 dans nos magasins et continuer à travailler nos méthodes commerciales par la formation notamment. Le conseil clients reste et doit rester une priorité pour nos équipes ».

Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir

CAVAC
AgriVillage

.....
146 salariés
16 magasins Gamm vert
23 magasins AgriVillage



Cavac Distribution lance Cagettes & Mogettes



**cagettes
&
mogettes**

Premier espace à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Ouvert depuis le mois de juillet, le nouvel espace Cagettes & Mogettes a été officiellement inauguré le 9 septembre dernier au sein du Gamm Vert de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le concept fait la part belle aux produits locaux et fermiers : viande (bœuf, porc, volailles...), charcuterie, crèmerie, glaces artisanales, bière, boissons, vin, fruits & Légumes, conserves de poisson, miel & plaisirs sucrés... Sur plus de 100 m² idéalement placés à l'entrée du magasin, les clients peuvent faire des courses alimentaires 100 % locales. Le nom qui a été choisi est fortement connoté à l'identité vendéenne, les mogettes sont non seulement emblématiques du terroir local et c'est une production chère à la coopérative. En effet, Cavac en produit depuis sa création en 1965 !

Vendre les produits des sociétaires

Lors de l'inauguration, Philippe Pothier, le directeur de Cavac Distribution est revenu sur l'origine du projet. « Le conseil d'administration nous a donné comme mission de commercialiser la production des agriculteurs dans nos magasins ». Peu de consommateurs le savent, le magasin Gamm vert de Saint-Gilles, comme 15 autres, appartient au Groupe Cavac. « La boucle est bouclée, nous sommes fiers de vendre dans notre réseau les produits des agriculteurs ». Ainsi, les clients peuvent retrouver les produits

de nos groupements de producteurs (viandes, légumes secs), prioritairement en démarche qualité (Label Rouge notamment). Pour compléter les gammes, Cagettes & Mogettes s'approvisionne aussi auprès d'autres producteurs locaux, fabricants ou artisans situés à proximité du magasin.

D'autres ouvertures prévues

Après Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Cagettes & Mogettes doit se déployer dans d'autres magasins du réseau sur des formats équivalents ou plus petits. Les prochains sont l'AgriVillage de Pouzauges et le Gamm vert de Challans fin 2022 puis les Gamm vert de La Roche-sur-Yon, Fontenay-Le-Comte et La Chataigneraie début 2023. Pour Philippe Pothier, c'est aussi l'opportunité de marquer une vraie différence avec les autres jardinerie notamment sur la légitimité du réseau Cavac Distribution à distribuer une gamme alimentaire locale : « Nos magasins appartiennent à une coopérative agricole. Il est donc cohérent d'accompagner les agriculteurs dans la commercialisation de leurs productions ».



« La boucle est bouclée, nous sommes fiers de vendre dans notre réseau les produits des agriculteurs »



Des filiales et des filières locales

Pour développer nos marques, notre groupe coopératif s'appuie sur ses filiales locales ainsi que sur ses activités coopératives historiques. Les sites où sont transformés ou conditionnés nos produits sont situés au cœur du bassin de production, à moins de 100 km du siège de la coopérative basé à La-Roche-sur-Yon. Notre modèle est basé sur la complémentarité de nos métiers entre l'amont agricole et l'aval.

Les différentes entreprise du pôle agro-transformation du Groupe Cavac



Pôle Agro-transformation

Fibres végétales, un bel avenir qui se construit

Lors du salon Batimat en 2022, Cavac Biomatériaux n'a pas vu son stand désemplir. Les fibres végétales, et notamment le chanvre, connaissent un fort engouement.



Une dynamique boostée par la RE 2020

Cavac Biomatériaux connaît à nouveau un très bel exercice avec une croissance de 8 % de ses ventes et un chiffre d'affaires qui atteint 20,5 millions d'euros. En effet, les isolants Biofib sont pleinement en phase avec la nouvelle réglementation environnementale « RE2020 » dont les principaux objectifs sont de prioriser la sobriété énergétique, favoriser la décarbonisation de l'énergie, diminuer l'impact carbone des nouvelles constructions et garantir le confort des constructions en cas de forte chaleur. Tous les indicateurs sont au vert, Cavac Biomatériaux s'apprête donc à construire une seconde usine à Sainte-Hermine pour accompagner l'essor de son activité.

L'innovation au cœur de notre travail

L'année 2021 a été propice à la concrétisation de nombreux projets et partenariats. Ainsi, Biofib s'est associé à Siniat (leader des produits à base de plâtre) pour proposer des systèmes performants de parois biosourcées associant plaques de plâtre et isolant Biofib, ainsi qu'à Bouyez Leroux, fabricant français de produits en terre cuite français.

Outre l'isolation, nombreux sont les acteurs à se laisser séduire par la fibre de chanvre notamment dans l'univers du textile, à l'instar de Marama, Le Slip Français ou Tommy Hilfiger. Dans le domaine maritime, nos fibres se retrouvent depuis peu dans les accastillages de bateau en remplacement de la fibre de verre. Enfin, Cavac Biomatériaux a lancé Quatbox, la première solution de calage à base de chanvre pour l'expédition de colis.

Zoom sur la culture de chanvre...



Les surfaces de chanvre atteignent 1650 hectares en 2021.

Cavac Biomatériaux entre au capital de Profibres

En mai 2022, Cavac Biomatériaux est entré au capital de Profibres, entreprise vendéenne spécialisée dans la fabrication d'isolants à base de paille de blé adaptés aux constructions en bois. Ce partenariat entre Cavac Biomatériaux, qui bénéficie d'une belle notoriété grâce à sa marque Biofib, et de Profibres, structure innovante reconnue pour son industrie sobre, réunit toutes les conditions pour développer une offre de produits isolants biosourcés, d'origine française, responsables et adaptés aux besoins du BTP.

En 2021, les agriculteurs de la coopérative ont cultivé 1650 hectares de chanvre pour répondre aux besoins de Cavac Biomatériaux. Avec une moyenne de 8 tonnes par hectare, les rendements de paille sont très bons grâce à la pluviométrie importante de l'été 2021. Même constat pour le rendement en graines qui dépasse 1 tonne par hectare. Notons aussi que 15% des surfaces ont suivi un rouissage des pailles plus poussé pour obtenir une fibre plus fine destinée au marché du textile.

De bons résultats, assombris par le contexte économique mondial



Une année complexe à analyser

La croissance du chiffre d'affaires d'Atlantique Alimentaire de 5,5 % devrait nous réjouir, néanmoins elle ne reflète pas totalement la complexité de la situation traversée. Inflation, hausse du coût des matières premières, crise énergétique... viennent ternir la bonne dynamique engagée par l'entreprise rochelaise spécialisée dans la fabrication de produits surgelés.



Chiffre d'affaires
31 millions d'euros
↑ (soit + 5,5 %)

Très bon début pour les légumineuses

L'annualisation et le développement de la gamme de légumineuses surgelées pèse pour plus d'un tiers de la croissance, et positionne définitivement cette famille comme le relais de croissance d'Atlantique Alimentaire pour les années à venir. En complément des pois chiches, lentilles et Mogettes de Vendée, de nouveaux produits tels que les fèves Edamame et les haricots rouges ont fait leur entrée dans la gamme. Du côté des tartes surgelées, Atlantique Alimentaire connaît une belle croissance en GMS, avec la conquête des 9 références majeures chez un des principaux distributeurs français, et qui sont donc fabriquées dorénavant à La Rochelle. Enfin, la RHD (Restauration Hors Domicile) qui avait tant souffert du Covid et des différents confinements, retrouve ses performances de 2019 à +16 %



Mais des nuances

À contrario, la plus forte baisse des ventes se fait ressentir sur le circuit des freezer centers (Picard, Thiriet...) : eux qui avaient tant performé pendant la crise Covid se retrouvent fortement pénalisés par la perte de pouvoir d'achat et les arbitrages des consommateurs. Cette inflation sur les matières premières, les emballages et l'énergie, dont nous entendons parler tous les jours, mobilise notre équipe commerciale depuis déjà un an pour obtenir les revalorisations justes de nos produits. Et ce n'est malheureusement pas terminé ! Fort heureusement cette crise ne compromet pas les projets de développement déjà initiés, et qui verront le jour sur l'exercice en cours, autour des bouchées végétales et des produits sucrés notamment.



Bon, sain, local, les valeurs des P'tits Amoureux



Le bon, le sain et le local sont trois valeurs incontournables pour Les P'tits Amoureux, filiale du groupe Cavac située à Ardin dans les Deux-Sèvres. C'est pourquoi durant cet exercice nous nous sommes appuyés sur nos points forts en développant une nouvelle marque distributeur Terroir. Il s'agit d'un Broyé du Poitou à la marque « Reflets de France » du groupe Carrefour qui répond aux exigences de l'enseigne : territorialité, authenticité de la recette et matières premières de qualité. Innover est aussi une ambition que nous menons au travers d'une nouvelle recette de biscuits aux chocolats et aux graines de chanvre des producteurs de Cavac commercialisée fin 2022. L'autre enjeu majeur est de continuer notre travail de structuration.



Les broyés du Poitou sont un des produits phare des P'tits Amoureux

C'est chose faite sur le volet de la maîtrise de la qualité avec les bons résultats obtenus tant en audit inopiné pour notre référentiel IFS (qualification en niveau supérieur) que pour ceux de nos clients Lidl et Monoprix notamment. Du côté rénovation de l'outil industriel et de la maîtrise des performances industrielles, nous avançons même si du travail reste à faire. Nous avons fermé en janvier un site de stockage déporté et réorganisé le bâtiment de fabrication à la suite de l'arrêt de l'activité de production de tourteaux. Autant d'adaptations nécessaires dans un contexte de tensions sur les matières premières, les coûts d'énergie et les fluctuations de consommation que nous connaissons de manière récurrente désormais.

CRÊPERIE-BISCUITERIE

Catel Roc progresse sur le bio

Après une forte croissance ces dernières années, le chiffre d'affaires de la crêperie Catel Roc s'est stabilisé à 1,8 million d'euros. Concernant les circuits de distribution, on note une stabilisation des ventes destinées aux magasins drive. Certaines habitudes de consommation ont changé et perdurent. Les commandes provenant de la Restauration hors domicile (RHD) et en association ont repris après une forte pause ces dernières années.

La part des ventes en produits biologiques a de nouveau progressé passant de 21 à 24 %. À compter de juin 2021, Catel Roc est rentrée progressivement en magasin spécialisé bio. C'est ainsi que fin décembre, 40 magasins bio étaient livrés en direct sous la marque L'Angélus dans les réseaux Biocoop et Chlorophylle. Les magasins livrés en direct se comptent désormais au nombre de 180.



La Coopine fait le plein de nouveautés



La gamme de bière La Coopine s'étend d'année en année

La bière La Coopine affiche petit à petit une nouvelle identité visuelle aux couleurs vives et conviviales. C'est désormais un visage mystérieux qui incarne « La Coopine de Vendée » et qui sera décoré au fil des saisons et des recettes. L'objectif : se démarquer en rayon. Côté recettes, des nouvelles « Coopine » ont rejoint la gamme.

Après la bière blonde, la bière ambrée et la bière blanche, c'est une bière d'inspiration anglaise - une IPA - qui est désormais brassée à Luçon. La créativité et l'innovation ne s'arrêtent pas là : l'équipe s'est penchée sur la réalisation d'une bière Harvest aux houblons frais. Un défi puisqu'il s'agit d'intégrer des houblons à la recette moins de 6 heures

500 hectolitres de bière produits en 21-21

après récolte. Ceci afin d'en préserver tout l'arôme et la fraîcheur qui donnera à la bière Harvest ses notes végétales caractéristiques. Enfin, une bière brune aux notes torréfiées et de café a été conçue pour la fin d'année 2022.



Une vingtaine d'agri-apiculteurs produisent le miel Nectar des Champs

MIEL

Nectar des Champs, le miel qui a tout bon !

Des agriculteurs qui se mettent à l'apiculture, voilà comment a débuté l'histoire de la marque de miel « Nectar des Champs » en avril 2021. Plus d'un an après, leur miel a trouvé sa place dans les rayons de supermarchés locaux et les magasins malgré une première année marquée par une faible production. Le printemps puis l'été 2021 ont été particulièrement froids et humides à des phases clés du développement des

abeilles. Par ailleurs, la production de miel est forcément plus faible en phase de démarrage pour toute nouvelle ruche. Six nouveaux apiculteurs vont rejoindre le groupe déjà constitué portant de 600 à 800 le nombre de ruches au total. Du côté des nouveautés produits, les apiculteurs ont lancé une nouvelle référence : un miel de printemps, fruit du butinage du colza, des trèfles et des fleurs des prairies.





FILIÈRES BIO

Le bio en circuit-court, local, et équitable

Le groupe Cavac est fortement impliqué dans l'Agriculture Biologique au travers de filières locales complètes, notamment en céréales, légumes et porcs. De la ferme à la fabrication du produit, tout se passe dans un rayon de 150 km. La part du Bio représente 15,8% du chiffre d'affaires du groupe aujourd'hui. Cette filière vertueuse repose sur un engagement fort des partenaires avec une contractualisation dans la durée.



Contrats pluriannuels

De 3, 5 et 8 ans, signés entre les agriculteurs Bio et la coopérative

Nos Productions Bio



Nos unités de transformation



Nutrition Animale Bio

À Fougeré, nous fabriquons des aliments destinés aux élevages biologiques à partir des productions végétales Bio du territoire. Et les élevages Bio produisent ensuite de la matière organique nécessaire à la fertilisation des cultures Bio. Un bel exemple d'économie circulaire !

Nos partenaires locaux



>>> Bon appétit !

Bio et local, dans l'ADN de Bioporc

Le marché du Bio en net recul

Après des années de croissance, le marché bio recule en 2021-2022. Ce contexte impacte de plein fouet les activités de Bioporc qui termine l'exercice avec un chiffre d'affaires de 15,8 millions d'euros. Au-delà de la bio, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des produits écologiques, locaux, éthiques, anti-gaspi... C'est pourquoi la marque Le bio des Éleveurs a renforcé son discours et son image sur l'origine locale. Une refonte de la gamme frais emballée a aussi été menée pour valoriser notre territoire vendéen. La signature de la gamme devient « Mon atelier bio vendéen ».

Des pratiques RSE intégrées dans la stratégie Bioporc

L'entreprise Bioporc est engagée dans une démarche RSE afin d'être labellisée label BIO ED d'ici fin 2023. Des indicateurs et une feuille de route ont pu être mis en place. Toutes les équipes Bioporc sont sensibilisées à ce projet d'entreprise. Cette démarche a confirmé Bioporc dans ses engagements en matière de commerce équitable avec sa filière « Porc Bio Atlantique » et dans ses pratiques environnementales avec toujours moins d'emballages plastiques et de plus en plus de produits finis recyclables.

PORCS BIO ATLANTIQUE

Des évolutions dans les ateliers

Le déplacement de l'atelier cru avec un passage en zone blanche a permis l'agrandissement de la salle de conditionnement des produits cuits. Ce gain d'espace a permis de mettre en place une nouvelle ligne pour les « Cups ». Du côté production, de nouvelles marmites sont en fonction pour tous les boudins, andouillettes... Afin d'augmenter les capacités de malaxage, une nouvelle salle destinée à l'injection et au barattage de nos jambons, poitrines, lomos... a vu le jour. Tous ces travaux ont été menés pour améliorer les conditions de travail des collaborateurs, pour optimiser les flux énergétiques et assurer la sécurité alimentaire.



Les packagings de la marque « Le Bio des Éleveurs » comportent désormais une carte localisant l'origine de la viande et de l'entreprise Bioporc



Bioporc développe de nouvelles solutions d'emballage en carton



Biofournil : une année satisfaisante malgré le recul du marché Bio

Un exercice divisé en deux périodes

Biofournil, boulangerie biologique basée au Puiset-Doré (49), maintient une légère croissance dans un contexte de marché Bio qui souffre. Les 6 premiers mois de l'exercice ont été normaux, dans la lignée de l'exercice précédent. Mais depuis le début de l'année 2022, les ventes de produits biologiques connaissent un violent décrochage dans les magasins spécialisés Bio. En effet, les Français ont commencé à faire des arbitrages dans leurs achats face à l'inflation des produits, et cet arbitrage n'est pas favorable aux produits biologiques. Heureusement, le fort développement des ventes de Biofournil en RHD compense en partie cette baisse, tandis que les ventes en GMS sont stables. Globalement, le chiffre d'affaires de Biofournil en 2021-2022 progresse légèrement.

Le défi du recrutement

Le recrutement est un autre défi de taille pour Biofournil. En effet, le taux de chômage de la région des Mauges où est implantée l'entreprise s'établit à moins de 5 %, cela pèse sur les équipes en place. Enfin, notons qu'une réorganisation industrielle a pu être menée grâce au deuxième fournil et nous permet de maintenir nos capacités de production.



NOUVEAUTÉS

English Muffins et pains tranchés

La marque L'Angélus a lancé en septembre 2021 les premiers « English Muffins » certifiés Bio. Sans conservateurs, ils sont fabriqués à partir d'une farine de blé française certifiée en commerce équitable. Côté saveurs, le levain à l'ancienne, spécificité de la boulangerie depuis 1980, donne aux petits pains leurs notes typées et authentiques. Les « English Muffins » L'Angélus se dégustent légèrement toastés pour plus de croustillant, tartinés de confiture, de miel, ou accompagnés de bacon, œufs brouillés

et autres plaisirs salés. Depuis avril 2022, Biofournil propose les premiers pains cuits tranchés Bio longue conservation (15 jours). Les amateurs de pain apprécieront ces grandes tranches savoureuses et pratiques à consommer aux recettes « Rustique » ou « Multigraines ». Avec leur notes authentiques et leur bonne odeur de pain traditionnel, ces belles tranches accompagneront tous les repas, du petit-déjeuner au dîner en passant par le goûter. Distribués au rayon boulangerie bio des grandes et moyennes surfaces (GMS).



Agri-Éthique continue sur sa lancée



En proposant un nouveau modèle économique plus solidaire des agriculteurs, éleveurs et apiculteurs français, le label est devenu, en près de 10 ans, un acteur majeur du commerce équitable tricolore. Ces 3 dernières années, les filières françaises du commerce équitable ont plus que doublé pour atteindre un chiffre d'affaires de 645 millions d'euros. Les produits labellisés Agri-Éthique, eux, représentent 56 % des ventes, ce qui en fait le 1^{er} label de commerce équitable français. Agri-Éthique c'est aujourd'hui 49 filières, plus de 518 références produits bio et non bio, distribuées en Grandes et Moyennes Surfaces, Circuits Spécialisés Biologiques, Restauration Hors Domicile, fromageries et épicerie, 774 boulangeries artisanales indépendantes et 265 points de vente en réseaux boulangerie.

Un total de 1000 boulangeries réparties dans 81 départements !

56%
des ventes du commerce équitable français (chiffre d'affaire)

Sur l'exercice 2021-2022, 6 nouvelles filières ont pu voir le jour :

- Seigle Bio - Farine de seigle Bio - Pain au seigle Bio
- Blé tendre Bio - Farine de blé Bio - Sachet de farine Bio
- Lait Bio - Lait Bio UHT
- Blé - Farine - Pâte à dérouler
- Blé - Farine - Préfou
- Blé - Farine - Blini

+ 500 références
de produits labellisés

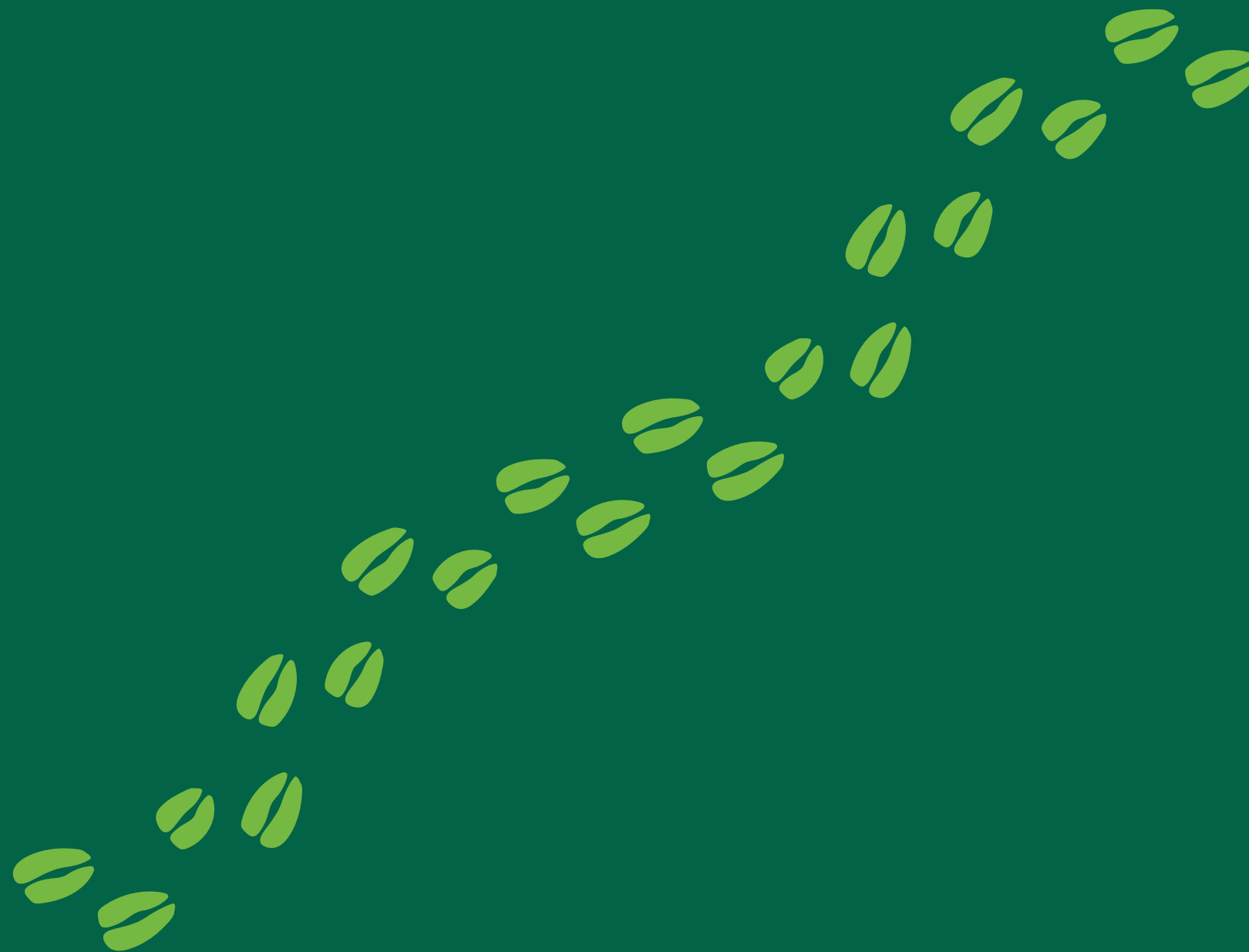
35 marques
labellisées bio et non bio



La vocation du label est toujours la même : celle de défendre le revenu des producteurs avec une labellisation qui va au-delà de la réglementation française du commerce équitable grâce à son modèle reposant sur un triple engagement de prix/volume/durée sur 3 ans minimum, contractualisé par l'ensemble des acteurs de la filière. Le prix étant équitable, rémunérateur et basé sur des coûts de production. En plus de garantir une juste rémunération équitable aux agriculteurs, le label participe aussi à préserver l'emploi

local et à agir pour l'environnement et le bien-être animal. Pour Ludovic Brindejonc, Directeur général du label, « le commerce équitable français est un véritable levier pour relocaliser des filières agricoles en France et financer la transition agroécologique. Mieux rémunérer nos agriculteurs nous permettra demain de sécuriser notre souveraineté alimentaire et de répondre aux préoccupations et aux attentes des consommateurs, toujours plus soucieux de l'impact sociétal et environnemental de leurs assiettes. »

POSITIVE
AGRICULTURE





Nos actions collectives



**PRÉSERVER
LA NATURE**
et la biodiversité



**DÉVELOPPER LES
FILIÈRES LOCALES**
et produits d'exception



**AGIR ET
S'ADAPTER**
au changement climatique



**PÉRENNISER
LE MÉTIER**
*d'agriculteur et d'agricultrice
sur notre territoire*



**AGIR POUR
LE BIEN-ÊTRE**
et la santé des animaux



**CONSULTEZ
NOS ACTIONS**
sur : rse.coop-cavac.fr

CAVAC

12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon
Cedex

Tél. 02 51 36 51 51

Email : cavac@cavac.fr

Rédaction et conception :
Service Communication du
groupe Cavac.

Crédits photos :
Cavac, AlphaVision, Adobe
Stock, Freepik, SBV.

Impression :
Castel Visuel.

Ce
document
est imprimé
avec des encres
végétales sur
papier certifié
PEFC, issu de
forêts gérées
durablement.



CAVAC

www.coop-cavac.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !